

Bulletin Trimestriel

Conjoncture économique, monétaire et financière

Îles de Wallis et Futuna

N° 128

4ème trimestre 2006

SOMMAIRE

SYNTHESE	3
1. L'Analyse de la conjoncture	4
1.1 L'enquête de conjoncture	4
1.1.1 Note méthodologique	
1.1.2 Analyse de la conjoncture au 30 septembre 2006	
1.2 La demande des menages	7
1.2.1 La consommation des ménages	
1.2.2 La vulnérabilité de la trésorerie des ménages	
1.3 Les principaux indicateurs économiques	10
1.3.1 L'emploi	
1.3.2 Les salaires	
1.3.3 Les prix	
1.3.4 Le commerce extérieur	
1.3.5 Suivi des recettes fiscales	
1.3.6 L'énergie	
1.3.7 Les échanges	
1.3.8 Les télécommunications	
1.3.9 Evolution des cours de change	
2. L'évolution monétaire et financière	21
2.1 Les actifs financiers	22
2.1.1 Les dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte auprès de la clientèle non financière	
2.1.2 L'épargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures	
2.1.3 Les actifs financiers par agents économiques	
2.1.4 Epargne collectée par les établissements de crédit locaux et gérée par des institutions extérieures (dépôts HZE)	
2.2 Les passifs financiers	28
2.2.1 Les concours accordés par les établissements situés dans la zone d'émission	
2.2.2 Les concours accordés par les établissements de crédit installés hors de la zone d'émission	
2.2.3 L'ensemble des concours de caractère bancaire accordés sur la place	
2.3 La masse monétaire (M3) et ses contreparties	33
2.3.1 La masse monétaire	
2.3.2 Les contreparties de la masse monétaire	
2.4 L'équilibre emplois/ressources des EC locaux	36
2.5 Rappel des taux	37
2.5.1 Le taux d'intérêt légal	
2.5.2 Les taux d'intervention de l'IEOM au 30 septembre 2006	
2.5.3 Les taux du marché	
2.5.4 Les taux d'usure	
3. Les Missions de l'IEOM	39
3.1 L'émission des signes monétaires	39
3.2 Les opérations de compensation interbancaire	40

SYNTHESE

La conjoncture économique de Wallis et Futuna

Selon l'enquête de conjoncture réalisée sur un échantillon restreint, les chefs d'entreprise interrogés des secteurs du commerce et des services notent pour le troisième trimestre une progression de l'activité par rapport au trimestre passé, permettant de financer quelques investissements.

Au cours du troisième trimestre, le nombre de personnes physiques en interdit bancaire est passé de 373 à 376 (+0,8 %). Après une période de baisse significative au deuxième semestre 2005 (en liaison avec l'interdiction des jeux de hasard), on observe une relative stabilité de cet indicateur depuis 9 mois.

La consommation des ménages resterait en recul ce trimestre, l'encours des crédits à la consommation enregistrant une baisse de 2,3 % relativement au trimestre précédent. Le nombre d'immatriculations de véhicules neufs, également en diminution, confirme cette tendance. A mi-parcours, le montant des recettes de taxes intérieures de consommation perçues par le Territoire est en léger retrait par rapport aux prévisions du budget primitif voté par l'Assemblée Territoriale, notamment en ce qui concerne les consommations de tabac et d'hydrocarbures, contrairement aux recettes sur les ventes d'alcools qui dépassent les montants votés.

L'indice global des prix du Territoire reste stable ce trimestre, il s'affiche à 133,78 en base 100 – 3^{ème} trimestre 1989. En rythme trimestriel, les services et les produits manufacturés enregistrent une hausse de respectivement 0,73% et 1,92 %, tandis que les prix des produits alimentaires baissent de 1,98 %. Le nouvel indice des prix, calculé sur un éventail plus large de produits et une révision des pondérations, est prévu pour le second semestre 2007.

Au 30 septembre 2006, les ventes d'essence se dégradent (-2,1 %) par rapport au trimestre précédent, suivant la tendance observée depuis 2003, au profit des ventes de gazole, en hausse de 2,8 %. La production d'électricité enregistre une baisse de 1,9 % alors que le nombre d'abonnés reste stable.

Le Territoire connaît une hausse de ses importations ce trimestre par rapport au précédent. Ce sont 1 112 millions de XPF de marchandises qui ont transité sur les porte-conteneurs, soit une augmentation de 9,8 % relativement au second trimestre. Les recettes fiscales s'avèrent conformes aux prévisions, le taux de réalisation annuel en fin de troisième trimestre étant égal à 75,3 %.

Les dépôts locaux enregistrent une croissance de +3,9 % au troisième trimestre et s'élèvent à 3 117 millions de XPF. L'encours des crédits poursuit la décroissance observée depuis un an, s'établissant à 3 073 millions de XPF au 30 septembre contre 3 209 millions de XPF au 30 juin 2006.

La masse monétaire poursuit sa croissance ce trimestre (+2,5 %), fortement marquée par l'évolution des composantes de M1 : les dépôts à terme et à vue de la banque locale progressent respectivement de +43 % et de +7,6 %, la circulation fiduciaire connaissant, quant à elle, une augmentation de 3,1 %.

1. L'ANALYSE DE LA CONJONCTURE

1.1 L'ENQUETE DE CONJONCTURE

L'IEOM de Mata'Utu a réalisé pour le dix-huitième trimestre consécutif une enquête de conjoncture. Cette enquête, accomplie sur les mois d'octobre et novembre, a porté sur le troisième trimestre 2006 et sur les perspectives pour le quatrième trimestre 2006. Elle a été effectuée auprès de chefs d'entreprises des deux principaux secteurs du Territoire : le commerce et les services. L'échantillon visé totalise 47 entreprises et regroupe plus de la moitié des effectifs du secteur privé. Toutefois, et malgré une demande d'appui de la Chambre Interprofessionnelle du Territoire, le taux de retour des enquêtes est resté modeste. Il ne permet pas d'établir une décomposition des résultats par secteur et fait donc l'objet d'une analyse globale.

1.1.1 NOTE METHODOLOGIQUE

Les chefs d'entreprise sont interrogés sur l'évolution des caractéristiques économiques de leur établissement, par rapport au trimestre précédent et sur leurs prévisions pour le trimestre suivant. Les réponses des entrepreneurs sont traitées selon un barème prédéfini (note de 1 à 3, selon que la situation s'est dégradée, est restée stable ou s'est améliorée). Une moyenne des notes, pondérée par les effectifs des entreprises, permet ensuite de dégager la tendance globale d'une caractéristique.

Ainsi, une valeur comprise entre 1 et 1,75 correspond à un recul, une valeur située entre 1,75 et 2,25 correspond à une stabilité et un résultat compris entre 2,25 et 3 correspond à une hausse. Dans les tableaux, une flèche pointant vers le bas correspond à une dégradation, une flèche pointant vers le haut correspond à une amélioration et une flèche horizontale caractérise la stabilité. Les commentaires sont basés sur une décomposition plus fine des notes. Ils prennent également en compte les observations des répondants, réalisées sur les questions ouvertes.

EXEMPLE							
Activité	Prix de vente	Charges (hors frais de personnel)	Frais de personnel	Délais de paiement clients	Trésorerie	Investissement	Emploi
 Amélioration	 Hausse	 Allègement	 Allègement	 Plus courts	 Accroissement	 Hausse	 Embauches
 Dégradation	 Baisse	 Alourdissement	 Alourdissement	 Plus longs	 Dégradation	 Baisse	 Licenciements

1.1.2 ANALYSE DE LA CONJONCTURE AU 30 SEPTEMBRE 2006

La conjoncture au troisième trimestre 2006 par rapport au trimestre précédent:

Au cours de cette enquête, les chefs d'entreprise des Iles de Wallis et Futuna consultés ont noté une amélioration de l'activité du trimestre écoulé par rapport au trimestre précédent.

Avec des charges d'exploitation, hors frais de personnel, qui ne se sont pas trop dégradées, mais avec des prix de vente orientés à la baisse, ils ont vu leur trésorerie se resserrer, alors que les délais de paiement accordés aux clients tendent à se stabiliser.

Certains d'entre eux sont, toutefois, optimistes et prévoient au cours du prochain trimestre de nouveaux investissements d'une part et d'augmenter leurs effectifs d'autre part.

EVOLUTIONS							
Par rapport au trimestre précédent							
Activité	Prix de vente	Charges (hors frais de personnel)	Frais de personnel	Délais de paiement clients	Trésorerie	Investissement	Emploi
↗	↘	↘	→	→	↘	↗	↗

Anticipations des chefs d'entreprises pour le quatrième trimestre 2006 :

La grande majorité des chefs d'entreprise anticipe pour le quatrième trimestre de l'année une activité orientée à la hausse dans la continuité de ce qui a été observé au cours du trimestre écoulé.

Ils prévoient un accroissement de leurs besoins en fonds de roulement d'exploitation sous l'effet d'un allongement sensible des délais de paiements accordés à la clientèle.

Ils devront faire face à de nouveaux investissements techniques et humains pour soutenir cette activité qu'ils anticipent.

PREVISIONS							
Pour le quatrième trimestre							
Activité	Prix de vente	Charges (hors frais de personnel)	Frais de personnel	Délais de paiement clients	Trésorerie	Investissement	Emploi
↗	→	↘	→	↗	↗	↗	↗

Points particuliers soulignés par les entreprises :

Parmi les commentaires formulés par les entreprises, nous mettons en exergue les points suivants :

- La conséquence très néfaste de la reprise du « Bingo » sur la consommation des ménages.
- Une saturation du marché aérien, soit deux vols par semaine, indiquée comme un frein au développement.
- La baisse du pouvoir d'achat des consommateurs, liée, selon certains chefs d'entreprise, à l'augmentation des prix des produits importés, elle-même conséquence du récent monopole du transporteur.
- Une volonté des chefs d'entreprise de se fournir en produits locaux.
- Un manque de qualification et d'expérience chez les jeunes du Territoire, notamment au niveau des cadres intermédiaires, rendant difficile leur embauche.
- Des charges d'électricité devenant insoutenables.
- Une demande de plus de confiance de la part des banques en direction des investisseurs.

Evolution du nombre d'entreprises

En fin de troisième trimestre, le solde net des créations d'entreprises s'établit à 6 entreprises, soit une hausse de 1,7 % depuis le mois de juin 2006. 13 structures ont été créées pendant la période et 7 ont déposé le bilan. Le secteur des services est le plus actif avec 7 créations pour 5 fermetures. Les îles Wallis et Futuna comptaient 362 entreprises déclarées au 30 septembre 2006. En outre, il est nécessaire de préciser que ces données proviennent exclusivement des entreprises inscrites au registre des patentes du Territoire et n'incluent donc pas les structures non déclarées.

Entreprises de Wallis et Futuna

Secteurs	Nombre total d'entreprises au 31/03/06	Nombre total d'entreprises au 30/06/06	Fermetures 3ème trimestre 2006	Créations 3ème trimestre 2006	Nombre total d'entreprises au 30/09/06
Commerce	121	121	1	2	122
BTP	71	63	1	2	64
Hotellerie-rest.	33	31	0	2	33
Services	148	141	5	7	143
Total	371	356	7	13	362

Source : Service des contributions diverses

1.2 LA DEMANDE DES MENAGES

1.2.1 LA CONSOMMATION DES MENAGES

Le produit des taxes intérieures de consommation :

A fin septembre 2006, par rapport à la même période de l'année précédente, les recettes fiscales émanant des taxes sur l'alcool, sur le tabac et sur les hydrocarbures diminuent de -3,9 %. Cette baisse s'explique essentiellement par le net recul (-25,2 %) du produit des taxes sur les hydrocarbures non compensé par la progression (+27,3 %) des taxes perçues sur les ventes de tabac.

Evolution des taxes intérieures de consommation

<i>Données fiscales en millions de XPF</i>	Cumul au 30/09/2005	Cumul au 30/09/2006	Variation cumul / cumul (n-1)
Taxe intérieure de consommation - alcools	104,0	105,8	1,66%
Taxe intérieure de consommation - tabacs	76,0	96,8	27,33%
Taxe intérieure de consommation - hydrocarbures	139,2	104,2	-25,17%
TOTAL	319,3	306,7	-3,93%

Source : Service des Douanes et affaires maritimes

Les crédits à la consommation :

L'encours des crédits à la consommation s'affiche, au 30 septembre 2006, à 871,1 millions de XPF en retrait de -2,3 %, relativement au trimestre précédent et de -6 % en glissement annuel.

Cette évolution résulte d'une variation opposée de ses composantes, d'une part, l'encours des prêts personnels non affectés progresse de 36,9 % en glissement annuel à 482,6 millions de XPF contre 352,6 millions de XPF à fin septembre 2005 et d'autre part, l'encours des prêts affectés diminue de 28,7 % en s'affichant à 388,6 millions de XPF contre 544,6 millions de XPF un an plus tôt.

Cette variation caractérise une baisse sensible de la consommation financée sur crédit qui n'a cessé de s'amplifier depuis l'année dernière à la même époque.

Encours des crédits à la consommation (en milliers de XPF)

	30/09/2005	30/06/2006	30/09/2006	Variation sur trois mois	Variation sur un an
prêts personnels (non affectés)	352 647	450 404	482 680	7,2%	36,9%
véhicules	490 070	423 337	363 330	-14,2%	-25,9%
<i>véhicules neufs</i>	<i>474 695</i>	<i>414 502</i>	<i>355 932</i>	<i>-14,1%</i>	<i>-25,0%</i>
<i>véhicules occasion</i>	<i>15 375</i>	<i>8 835</i>	<i>7 398</i>	<i>-16,3%</i>	<i>-51,9%</i>
appareils ménagers	54 085	17 702	25 135	42,0%	-53,5%
divers	427	105	85	-19,0%	-80,1%
sous total prêts affectés	544 582	441 144	388 550	-11,9%	-28,7%
TOTAL	897 229	891 548	871 230	-2,3%	-6,0%

Source : BWF

Les achats de véhicules neufs :

Les ventes de véhicules neufs constituent un indicateur significatif de la consommation des ménages, entreprises et administrations du Territoire. Le cumul des immatriculations de véhicules neufs, à fin septembre 2006, en glissement sur douze mois, révèle une hausse de 8 % alors qu'elles affichent une baisse de 32,6 % ce trimestre. Il est cependant nécessaire de nuancer cette évolution qui ne porte que sur des quantités limitées. La vente de deux roues reste stable ce trimestre, à l'image de l'année écoulée.

Immatriculations de véhicules neufs

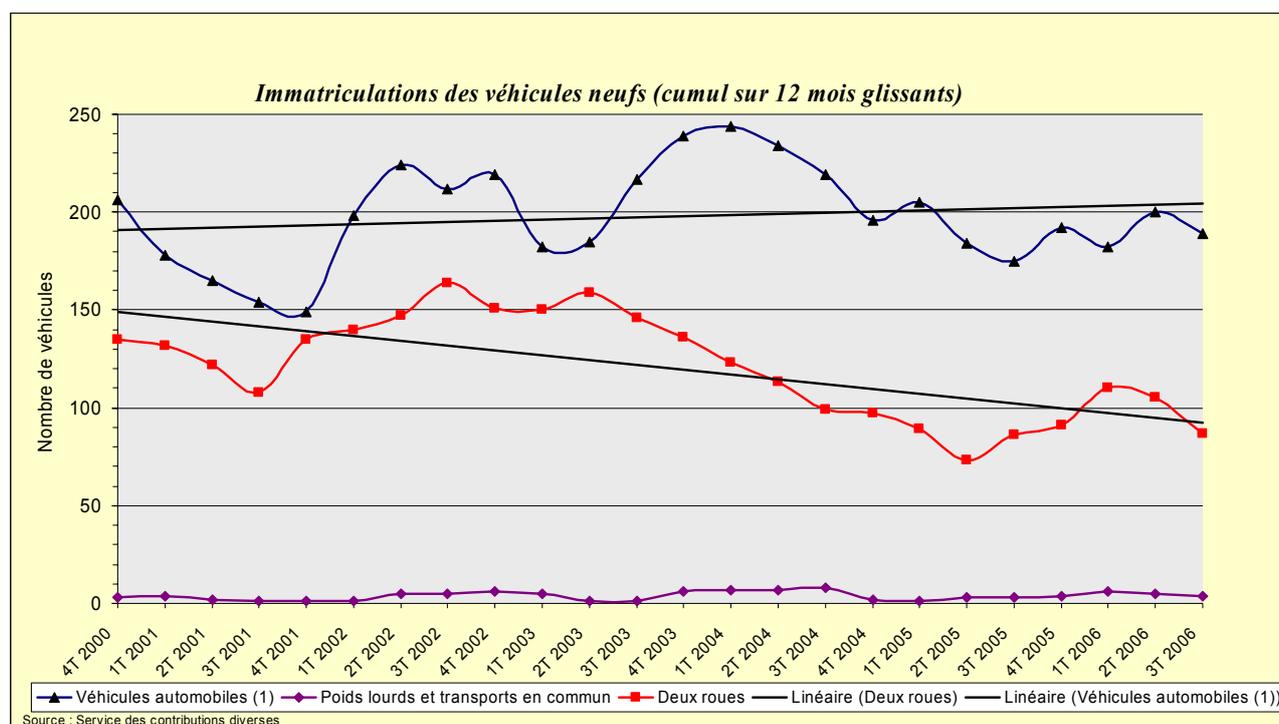
	Cumul sur 12 mois glissants au 30/09/2005	2d trimestre 2006	3ème trimestre 2006	Cumul sur 12 mois glissants au 30/09/2006	Variation cumul au 30/09/06 comparé au cumul au 30/09/05	Variation trimestrielle
Véhicules automobiles (1)	175	46	31	189	8,0%	-32,6%
Wallis	156	45	30	179	14,7%	-33,3%
Futuna	19	1	1	10	-47,4%	0,0%
Deux roues	86	12	12	87	1,2%	0,0%
Wallis	57	6	7	62	8,8%	16,7%
Futuna	29	6	5	25	-13,8%	-16,7%

Source : Service des contributions diverses

(1) sauf poids lourds et transports en commun

On note depuis 2001 une tendance à la baisse des immatriculations des deux roues, en dépit du redressement des immatriculations observé, au cours des premier et second trimestres 2006, qui reste en deçà du nombre d'immatriculation de l'année 2002.

Concernant les véhicules automobiles, l'on reste sur un trend orienté à la hausse. Enfin, il convient de noter que l'évolution du nombre de poids lourds demeure peu significative pour une interprétation tendancielle.



(1) Sauf poids lourds et transports en commun.

1.2.2 LA VULNERABILITE DE LA TRESORERIE DES MENAGES

L'indicateur de vulnérabilité de la trésorerie des ménages, caractérisé par le nombre de personnes physiques en « interdit bancaire », progresse de 0,8 % ce trimestre avec 376 individus dénombrés fin septembre.

Nombre de personnes physiques frappées d'interdiction bancaire

Date	Au 30/09/05	Au 31/03/06	Au 30/06/06	Au 30/09/06	m-3	Variation m-6	m-12
Nombre	421	367	373	376	0,8%	2,5%	-10,7%

Source : IEOM

L'évolution sur trois ans révèle qu'après une baisse significative fin 2005 (cf. graphique), le nombre d'interdits bancaires se stabilise depuis 9 mois, n'enregistrant que de faibles variations. L'effet « bingo », provoqué par l'interdiction du jeu sur le Territoire en juin 2005, semblerait s'essouffler en cette fin d'année 2006.

Interdits bancaires à Wallis et Futuna depuis septembre 2003



1.3 LES PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES

1.3.1 L'EMPLOI

Les données sur l'emploi local sont établies sur la base du nombre de personnes cotisant à la Caisse Locale de Retraites. Ces statistiques ne prennent pas en compte les fonctionnaires d'Etat, dont le nombre atteignait 306 agents à la fin du mois de décembre 2005.

Les statistiques de la CLR sont arrêtées au 31 décembre 2005 : ceci s'explique car la totalité des cotisations n'a pas été enregistrée au-delà de cette échéance. Par conséquent, nos analyses ne portent que sur les statistiques de l'emploi à cette date. Il convient de souligner les retards de cotisations importants qui biaisent les résultats et ne permettent d'établir des chiffres valides qu'après plusieurs mois. En outre, les données ont été fortement remaniées en 2005 suite à la politique de recouvrement engagée auprès des entreprises.

Le marché de l'emploi sur le Territoire est caractérisé par la faible part du secteur privé, qui ne représente que 31,8 % des emplois déclarés à la CLR. Le secteur privé employait 577 personnes fin 2005, contre 619 un an auparavant, soit une baisse de -6,8 %. La plus forte baisse a été enregistrée dans le secteur du BTP (-12 % avec 73 emplois déclarés). Déjà soulignée en 2004, la baisse persistante des emplois du BTP s'explique par l'absence de grands chantiers en 2005. Les emplois dans le secteur des services ont également régressé fortement (-11,2 % avec 150 emplois déclarés).

Le nombre de salariés dans le secteur public (hors fonctionnaires de l'Etat) a progressé de 2,1 % pour s'établir à 1 050 personnes, soit 57,9 % des emplois déclarés à la CLR. Le secteur semi-public a enregistré la perte nette de cinq emplois, passant de 193 à 188 salariés déclarés.

Au total, le nombre global de personnes ayant un emploi salarié (hors fonctionnaires de l'Etat) aurait donc baissé de -1,4 % en 2005 pour s'établir à 1.815.

Répartition par secteurs d'activité des effectifs salariés inscrits à la CLR

	déc-04		déc-05		Glissement annuel
	nombre	part en %	nombre	part en %	
Secteur privé	619	33,6%	577	31,8%	-6,8%
<i>dont :</i>					
Industrie/Artisanat	103	5,6%	99	5,5%	-3,9%
BTP	83	4,5%	73	4,0%	-12,0%
Commerce	216	11,7%	208	11,5%	-3,7%
Services	169	9,2%	150	8,3%	-11,2%
Employés de maison	48	2,6%	47	2,6%	-2,1%
Secteur semi-public*	193	10,5%	188	10,4%	-2,6%
Secteur public	1028	55,9%	1050	57,9%	2,1%
Total	1840	100,0%	1815	100,0%	-1,4%
Contrats de développement	257	14,0%	252	13,9%	-1,9%

Source CLR-CCPF

* Secteur regroupant des établissements publics ou institutions conventionnées avec l'Etat dont les budgets ne sont pas des budgets territoriaux, comme la CLR-CCPF, la DEC (Direction de l'Enseignement Catholique), RFO, l'IEOM...

1.3.2 LES SALAIRES

Le SMIG mensuel a été revalorisé de +1,5 % à compter du 1^{er} janvier 2006 et atteint 74.478 XPF sur la base de 169 heures.

Depuis le 1^{er} janvier 2000, aucun agent de l'Administration supérieure n'est plus rémunéré au SMIG. Le salaire minimum de l'administration territoriale, qui correspond à l'indice 250, s'élevait à 102.208 XPF au 31 décembre 2005 (contre 101.194 un an plus tôt). En 2005, le point de la fonction publique a été revalorisé à deux reprises de +0,5 %. L'arrêté du 1^{er} janvier 2006, le revalorise de +1,5%. L'écart entre le SMIG et les salaires de l'administration pourrait constituer un facteur d'incitation à l'embauche dans le secteur public.

1.3.3 LES PRIX

A fin septembre 2006, l'indice global des prix est identique à celui de second trimestre à 133,78. Il accuse cependant une hausse de 2,55 % en glissement annuel. L'indice des produits alimentaires décroît de 1,98 % et retrouve le niveau constaté au premier trimestre 2006. Le niveau des indices des services et des produits manufacturés traduit une hausse ces trois derniers mois avec respectivement +0,7 % et 1,9 %.

Il est nécessaire de préciser que le calcul d'un nouvel indice est en cours de réalisation. Il prendra en mieux compte la part des services dans le panier de consommation et sera établi sur la base des prix d'un plus grand nombre de produits.

Evolution de l'indice des prix à la consommation

	3ème trimestre 2005	2ème trimestre 2006	3ème trimestre 2006	Variation / trimestre précédent	Glissement annuel
Indice global (IPC)	130,45	133,78	133,78	0,00%	2,55%
Indice des produits alimentaires	123,56	125,91	123,42	-1,98%	-0,11%
Indice des produits manufacturés	132,61	136,94	139,57	1,92%	5,25%
Indice des services	155,31	159,20	160,37	0,73%	3,26%

base 100 : 3ème trimestre 1989

Source : STSEE

1.3.4 LE COMMERCE EXTERIEUR

Les taxes à l'importation

Constituées des droits de douanes et des droits d'entrée, les taxes à l'importation sont restées stables (-0,2 %) ce trimestre relativement à la même période de l'année précédente. La baisse des revenus de la taxe de d'entrée, -1,5 %, a été compensée par la hausse de 3,5 % du produit des droits de douane. Les importations de marchandises provenant de l'extérieur, de l'Union Européenne, soit environ 30 % du total, représentent une part importante de l'ensemble des biens importés.

Evolution des droits de douane et des taxes à l'entrée

<i>Données fiscales en millions de XPF</i>	<i>Cumul au 30/09/2005</i>	<i>Cumul au 30/09/2006</i>	<i>Variation p/r à l'exercice précédent</i>
Droits de douanes ⁽¹⁾	182,0	188,3	3,49%
Taxes d'entrée ⁽²⁾	534,3	526,2	-1,51%
TOTAL	716	715	-0,24%

⁽¹⁾ Sur les marchandises en provenance de pays extérieurs à l'UE

⁽²⁾ Sur toutes les marchandises

Source : Service des Douanes et Affaires maritimes

Les importations

A fin septembre 2006, les importations du Territoire s'affichent à 1 120 millions de XPF, en hausse de 9,8 % par rapport au trimestre précédent, mais en retrait de 15,7 % sur le premier trimestre de l'année. Les importations de produits alimentaires (+16,7 %) et de fournitures du BTP (+39,3 %) sont les deux postes qui sont à l'origine de cette progression compte tenu de leurs poids respectifs dans le total des importations. Il convient de noter que la forte hausse en valeur (+94,7 %) du poste instruments et appareils optiques est liée à la venue annuelle de l'ophtalmologiste sur le Territoire.

Les marchandises dont les arrivages révèlent une baisse ce trimestre sont le matériel de transport (-9,3 %), les produits minéraux (-8,6 %), les machines et appareils (-14,7 %) ainsi que les marchandises et produits divers (-35 %).

Par ailleurs, on constate que le cumul des importations au 30 septembre 2006 équivaut à 72,6 % du total des importations de 2005. Cela signifie que le niveau d'importation est légèrement en recul par rapport à l'année dernière, le taux de réalisation théorique s'établissant à 75 % en fin de 3^{ème} trimestre.

Importations en valeur (millions de XPF)

	Total 2005		1er Trimestre 2006		2nd Trimestre 2006		3ème Trimestre 2006		Variation trimestrielle	Cumul depuis le début de l'année 2006	Importations 3ème Sem. 2006 / total 2005
	Valeur	Part	Valeur	Part	Valeur	Part	Valeur	Part			
Produits alimentaires	1 402,7	29,4%	308,8	23,2%	261,4	25,6%	305,1	27,2%	16,7%	875,3	62,4%
Matériel de transport	549,7	11,5%	331,4	24,9%	100,7	9,9%	91,3	8,2%	-9,3%	523,4	95,2%
Produits minéraux (ciments, hydrocarbures, ...)	636,7	13,3%	165,4	12,4%	210,3	20,6%	192,2	17,2%	-8,6%	568,0	89,2%
Fournitures, BTP ...	540,1	11,3%	138,4	10,4%	95,8	9,4%	133,4	11,9%	39,3%	367,7	68,1%
Machines et appareils (1)	597,7	12,5%	144,8	10,9%	124,8	12,2%	106,4	9,5%	-14,7%	376,0	62,9%
Industries chimiques (2)	443,2	9,3%	85,7	6,4%	91,2	8,9%	131,1	11,7%	43,8%	307,9	69,5%
Linges et accessoires	240,8	5,0%	63,3	4,8%	57,4	5,6%	60,4	5,4%	5,3%	181,1	75,2%
Marchandises et produits divers (3)	114,9	2,4%	36,6	2,8%	35,8	3,5%	23,3	2,1%	-35,0%	95,7	83,3%
Papiers, cartons	114,8	2,4%	31,3	2,4%	15,6	1,5%	22,9	2,0%	46,7%	69,8	60,8%
Instruments et appareils optiques	137,0	2,9%	23,2	1,7%	27,6	2,7%	53,7	4,8%	94,7%	104,6	76,3%
Armes et munitions	0,3	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,1	0,0%	-	0,1	-
Objets d'art et de collection	0,1	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,1	0,0%	-	0,1	-
Total	4 778,1	100,0%	1 329,1	100,0%	1 020,5	100,0%	1 120,0	100,0%	9,8%	3 469,7	72,6%

Source : Service des Douanes

(1) électroménager, hi-fi, informatique... (2) médicaments, hygiène, peinture... (3) mobilier, articles de sport...

1.3.5 SUIVI DES RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales, principales recettes du territoire (51 % en 2005), sont prévues d'une année sur l'autre lors du vote du budget primitif (BP) du Territoire. Celles-ci sont composées des recettes douanières, des taxes diverses et des impôts directs. Il est essentiel pour le Territoire que l'évolution des recettes fiscales suive les prévisions du BP afin de ne pas déséquilibrer le compte administratif.

Evolution budgétaire des recettes fiscales (en millions de XPF)

Recettes...		...prévues au budget primitif 2006	...réalisées au 30/09/2006	% réalisé
	Droits de douane	235	188,31	80,1%
	Taxes d'entrée	705	526,25	74,6%
Recettes douanieres		940	714,56	76,0%
	Taxes intérieures de consommation :			
	alcools	136	105,76	77,8%
	tabacs	141	96,79	68,6%
	hydrocarbures	185	104,19	56,3%
	Autres	6,0	6,33	105,4%
Taxes diverses	Immatriculations de véhicules	4	3,56	89,1%
	Affaires maritimes	51	43,36	85,0%
	Taxes d'Environnement	5,0	3,94	78,7%
Total Taxes et droits indirects		1468,0	1078,48	73,5%
Impôts directs		106,5	106,48	100,0%
TOTAL		1574,5	1184,96	75,3%
	Ventes des tabacs	260	173,90	66,9%

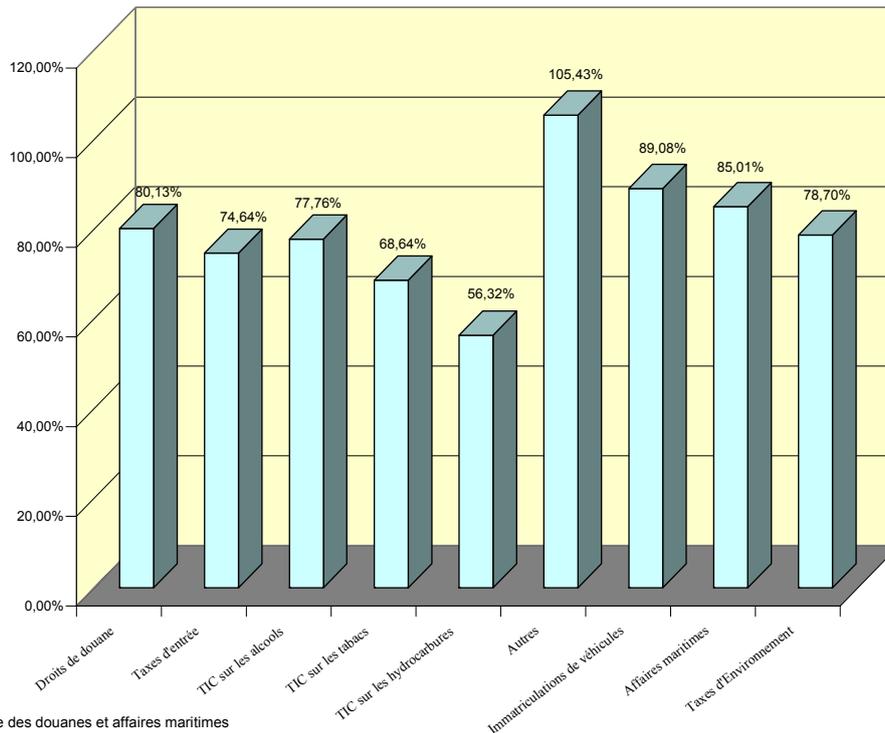
Source : Service des Douanes et affaires maritimes

Au 30 septembre, le taux de réalisation de l'année s'élevait à 75,3 %, en avance de 3 points de base par rapport aux prévisions établies en début de période.

La dépendance financière du Territoire face aux recettes douanières et aux taxes diverses est liée au très faible poids des impôts locaux (pas de taxe d'habitation ni de taxes sur le foncier bâti et non bâti), la patente étant comparable à la taxe professionnelle bien que les modalités de calcul soient différentes.

Cela engendre une certaine fragilité des recettes fiscales ainsi qu'une absence de levier fiscal. Ce phénomène se caractérise par une corrélation positive entre importations et rentrées fiscales. Ainsi, une baisse des importations aura comme conséquence une baisse des recettes fiscales.

Réalizations budgétaires - recettes du Territoire au 30 septembre 2006



Source : Service des douanes et affaires maritimes

1.3.6 L'ENERGIE

L'énergie électrique

Au cours du troisième trimestre, la production globale d'électricité, par rapport au trimestre précédent, est en retrait de 1,9 % à 4 801 milliers de kWh contre 4 894 milliers de kWh précédemment.

En revanche, les ventes d'électricité enregistrées à Wallis progressent de 1,9 % (atteignant 3 186 milliers de kWh), contre un recul à Futuna de 5,2 % (soit 788 milliers de kWh contre 831 milliers de kWh le trimestre précédent).

Le nombre d'abonnés s'accroît de 0,6 % par rapport au dernier trimestre pour atteindre 3 611 ménages, entreprises et administrations.

Evolution de la production et de la distribution d'électricité

	3ème trimestre 2005	2nd trimestre 2006	3ème trimestre 2006	Variation / 3ème trim 2005	Variation / 2nd trim 2006
Production globale (milliers de kWh)	4 950	4 894	4 801	-3,0%	-1,9%
Wallis	4 128	4 016	3947	-4,4%	-1,7%
Futuna	822	878	854	3,9%	-2,7%
Ventes totales (milliers de kWh)	3921	3959	3974	1,4%	0,4%
Wallis	3161	3128	3186	0,8%	1,9%
Futuna	760	831	788	3,7%	-5,2%
Abonnés	3 608	3 588	3 611	0,1%	0,6%
Wallis	2512	2491	2502	-0,4%	0,4%
Futuna	1096	1097	1109	1,2%	1,1%

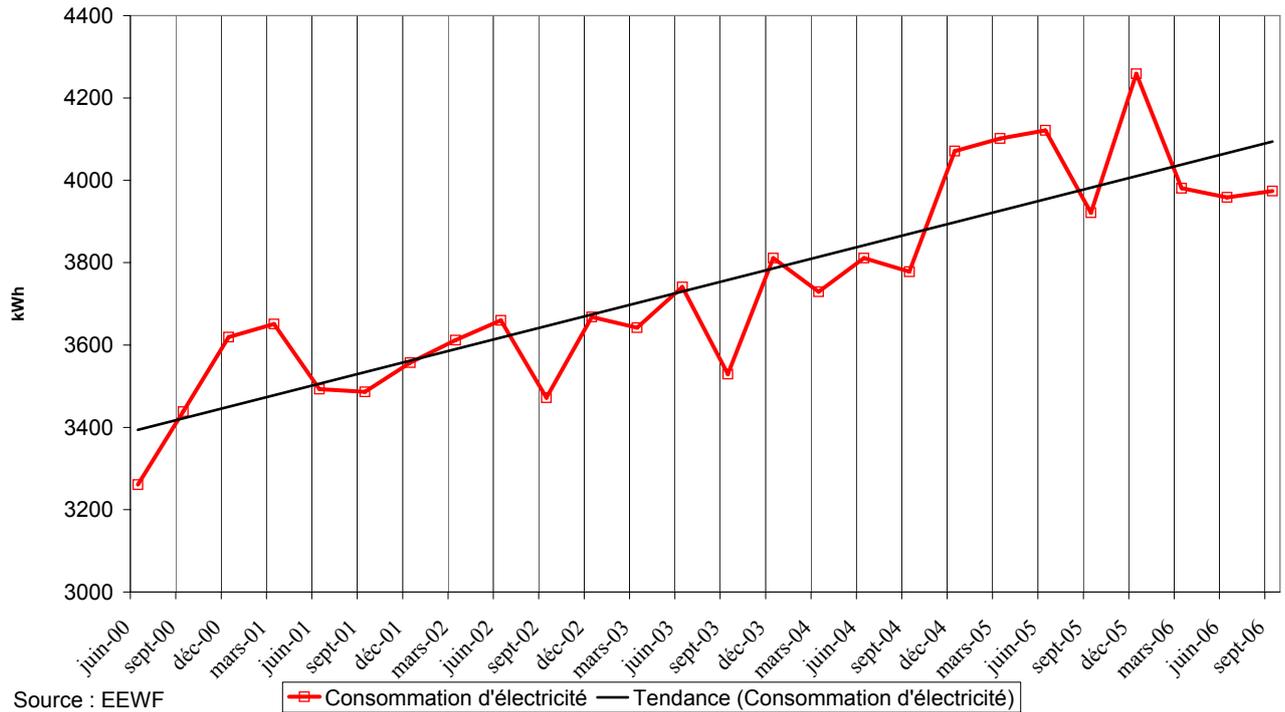
Source : EEFW

L'évolution des tarifs de l'énergie électrique est en progression de 3,3 %, toutes tranches et tous types de tension confondus. Depuis le mois de septembre 2005, l'ensemble des tarifs a augmenté de 12,7 %, ce qui est supérieur à l'inflation du Territoire égale à 2,5 %. En outre, l'électricité ne rentre pas dans le calcul de l'indice des prix.

Evolution de la tarification de l'énergie électrique (prix du kWh en XPF)

	3ème trimestre 2005	2nd trimestre 2006	3ème trimestre 2006	Variation / 3ème trim. 2005	Variation trimestrielle
Basse tension					
Petits utilisateurs	60,44	65,9	68,09	12,7%	3,3%
1ère tranche	75,55	82,37	85,11	12,7%	3,3%
2ème tranche	60,44	65,9	68,09	12,7%	3,3%
3ème tranche	45,33	49,42	51,07	12,7%	3,3%
Prix moyen	60,44	65,90	68,09	12,7%	3,3%
Moyenne tension					
1ère tranche	56,66	61,78	63,83	12,7%	3,3%
2ème tranche	37,78	41,19	42,56	12,7%	3,3%
Prix moyen	47,22	51,49	53,20	12,7%	3,3%

Source : EEFW

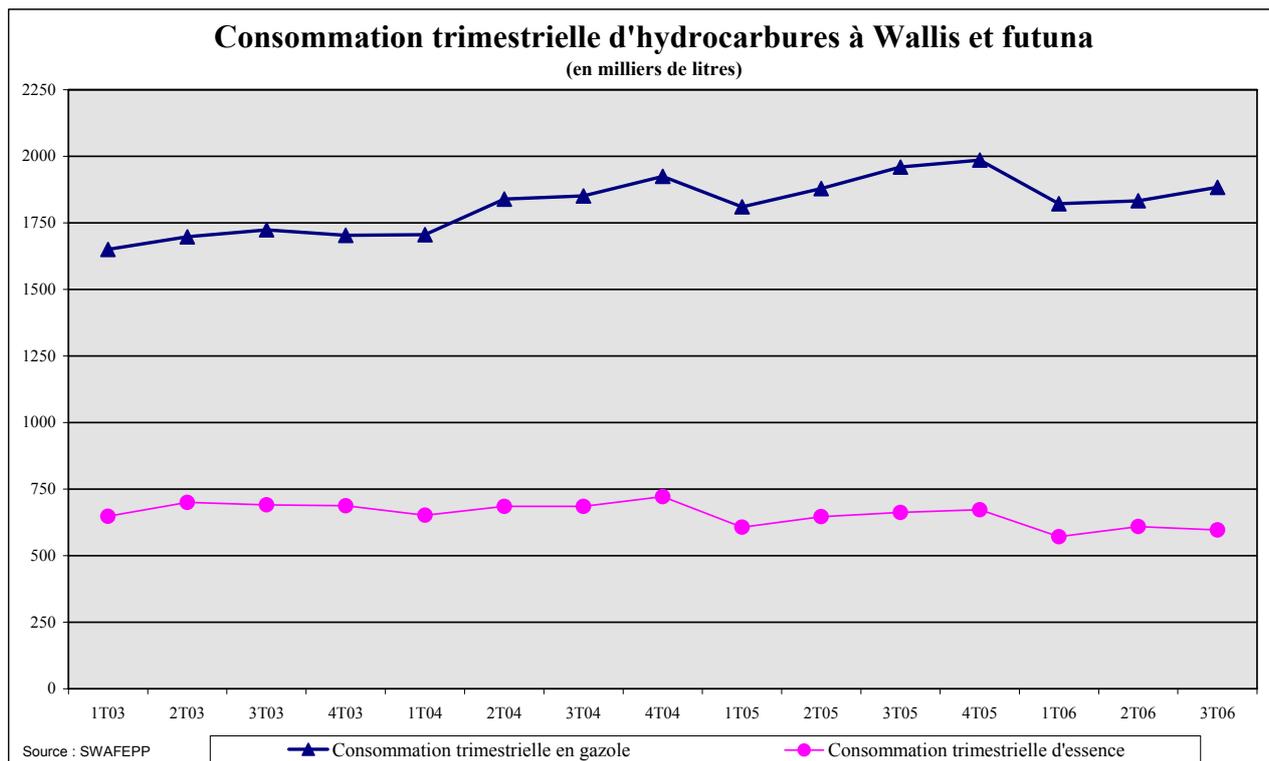
Ventes trimestrielles d'électricité à Wallis et FutunaLes hydrocarbures

La consommation d'hydrocarbure agrège les consommations d'essence, de gazole, de pétrole Jet A1 et de gaz butane. Ce trimestre, les ventes d'essence continuent de suivre la tendance à la baisse observée précédemment. Inversement, la consommation de gazole s'amplifie (+2,8 %) pour atteindre 1 884,1 milliers de litres. Le Jet pétrole A1, carburant utilisé par les avions, voit sa consommation nettement progresser ce trimestre (+15,1 %), ce phénomène étant lié à l'augmentation du trafic aérien sur la période.

Evolution de la consommation d'hydrocarbures (milliers de litres)

	Cumul		Variation / Cumul n-1	2nd trimestre 2006	3ème trimestre 2006	Variation / trimestre précédent	Rappel 3ème trimestre 2005
	(octobre 2004 - septembre 2005)	(octobre 2005 - septembre 2006)					
Essence							
Wallis	2229,0	2089	-6,3%	519,8	518,5	-0,2%	563,7
Futuna	407,0	361	-11,3%	89,5	77,9	-12,9%	98,2
Total	2636,0	2450,0	-7,1%	609,2	596,4	-2,1%	661,9
Gazole							
Wallis	6036,3	5887	-2,5%	1442,7	1486,4	3,0%	1546,7
Futuna	1538,0	1637	6,4%	390,0	397,7	2,0%	413,1
Total	7574,4	7524,5	-0,7%	1832,7	1884,1	2,8%	1959,8
Pétrole Jet A1							
Wallis	743,5	705,057	691,8%	167,2	192,9	15,3%	216,1
Futuna	9,7	5,706	16819,8%	1,2	1,0	-16,4%	2,0
Total	753,2	710,8	-5,6%	168,4	193,9	15,1%	218,0
Gaz butane (Total)	253,0	240	-5,1%	57,8	62,6	8,2%	64,0

Source : SWAFEPP



1.3.7 LES ECHANGES

Le trafic aérien

Trafic international

Le troisième trimestre se caractérise par une hausse du trafic international. Le nombre de vols est en hausse de 7,4 % par rapport au trimestre précédent. 6 031 passagers, à l'arrivée ou au départ d'Hihifo, ont emprunté l'A320, contre 4 973 au cours du second trimestre 2006, soit une augmentation de 21,3 %. Le taux de remplissage des appareils est en nette amélioration ce trimestre. Parallèlement, le transport postal a progressé pour atteindre 16 tonnes, en hausse de 21 %.

Evolution trimestrielle du trafic aérien commercial - international

	3ème trimestre 2005	2nd trimestre 2006	3ème trimestre 2006	Variation (N / (N-1))	Variation / trimestre
Nombre de vols	56	54	58	3,6%	7,4%
Passagers	5 844	4973	6 031	3,2%	21,3%
- Arrivées	2 772	2460	2 889	4,2%	17,4%
- Départs	3 072	2513	3 142	2,3%	25,0%
Fret (kg)	40 680	39339	36 843	-9,4%	-6,3%
Poste (kg)	12 646	13205	15 979	26,4%	21,0%

Source : Aviation civile

Trafic domestique

Le trafic domestique, défini par la liaison Wallis – Futuna, se stabilise ce trimestre avec 298 vols comptabilisés et 3 280 passagers transportés. Les échanges de frets s'accroissent de 24,1 % sur la période. 4,3 tonnes de marchandises et près de 2 tonnes de courriers expédiés traduisent une nette amélioration par rapport au second trimestre.

Evolution trimestrielle du trafic aérien commercial - domestique

	3ème trimestre 2005	2nd trimestre 2006	3ème trimestre 2006	Variation (N / (N-1))	Variation / trimestre
Nombre de vols	287	300	298	3,8%	-0,7%
Passagers	3 050	3229	3 280	7,5%	1,6%
- Arrivées	1 529	1591	1 699	11,1%	6,8%
- Départs	1 521	1638	1 581	3,9%	-3,5%
Fret (kg)	4 199	3501	4 344	3,5%	24,1%
Poste (kg)	2 257	1747	1 959	-13,2%	12,1%

Source : Aviation civile

Le trafic maritime

Malgré la suppression du second porte-conteneurs depuis le mois de septembre, le nombre de touchées de navire est en hausse par rapport à l'année dernière. Cependant, on observe ce trimestre une baisse de 30 % des touchées pour ce type de navire.

Evolution des touchées de navires de commerce à Wallis

	3ème trimestre 2005	2nd trimestre 2006	3ème trimestre 2006	Variation (N / (N-1))	Variation / trimestre
Porte - conteneurs	6	10	7	16,7%	-30,0%
Pétroliers	2	2	3	50,0%	50,0%
Butaniers	2	1	1	-50,0%	0,0%
Total	10	13	11	10,0%	-15,4%

Source : service des Douanes et affaires maritimes

1.3.8 LES TELECOMMUNICATIONS*Evolution du nombre d'abonnés Internet*

	30-sept-05	30-juin-06	30-sept-06	Variation annuelle	Variation trimestrielle
Nombre d'abonnés Téléphone	1851	1919	1960	5,9%	2,1%
Nombre d'abonnés Internet	541	569	544	0,6%	-4,4%
Taux d'abonnés Internet	29%	30%	28%	-	-

Source : Service des postes et télécommunications

Le SPT voit le nombre de ses abonnés au téléphone progresser de 2,1 % ce trimestre pour s'établir à 1960. Parallèlement, les abonnés à Internet sont moins nombreux qu'au trimestre précédent avec 544 abonnements en cours ce qui entraîne une baisse du taux d'abonnés à Internet de 2 points sur la période.

Contrairement aux scénarios observés en métropole où le nombre d'abonnés augmente avec la baisse des prix favorisée par la concurrence entre fournisseurs d'accès à Internet, le coût des abonnements à Wallis et Futuna reste élevé ce qui explique la stabilité relative du taux d'abonnés sur le long terme.

1.3.9 EVOLUTION DES COURS DE CHANGE

L'appréciation des autres devises, à l'exception du Yen, par rapport au Franc Pacifique, au cours de ce trimestre reste passagère. En effet, sur les douze derniers mois, il convient de noter une appréciation du Franc Pacifique par rapport à toutes les devises citées ci-dessous.

Si cette évolution ci-dessus se maintient, cela devrait se traduire par une baisse du coût des produits importés de ces pays. Rappelons que les produits importés sur le Territoire proviennent à plus de 30 % de la zone euro, devant l'Australie (13 % en 2005), Singapour (10 % en 2005) et la Nouvelle-Zélande (9 % en 2005).

en XPF	Au	Au	Au	Au	Variations		
	31/12/2005	31/03/2006	30/06/2006	30/09/2006	m-3	m-6	m-12
100 JPY	84,75	83,79	81,87	79,91	-2,40%	-4,63%	-5,72%
USD	101,39	98,59	93,86	94,26	0,42%	-4,39%	-7,03%
AUD	74,93	70,21	69,71	70,23	0,74%	0,03%	-6,27%
NZD	71,29	60,35	57,19	61,43	7,41%	1,79%	-13,84%
SGD	59,89	60,94	59,25	59,44	0,32%	-2,46%	-0,75%

Source : IEOM

(nb : taux de change en fin de mois)

nota : la variation est celle de la devise étrangère par rapport au XPF (le signe – indique donc une appréciation du Franc pacifique par rapport à la monnaie étrangère)

2. L'EVOLUTION MONETAIRE ET FINANCIERE

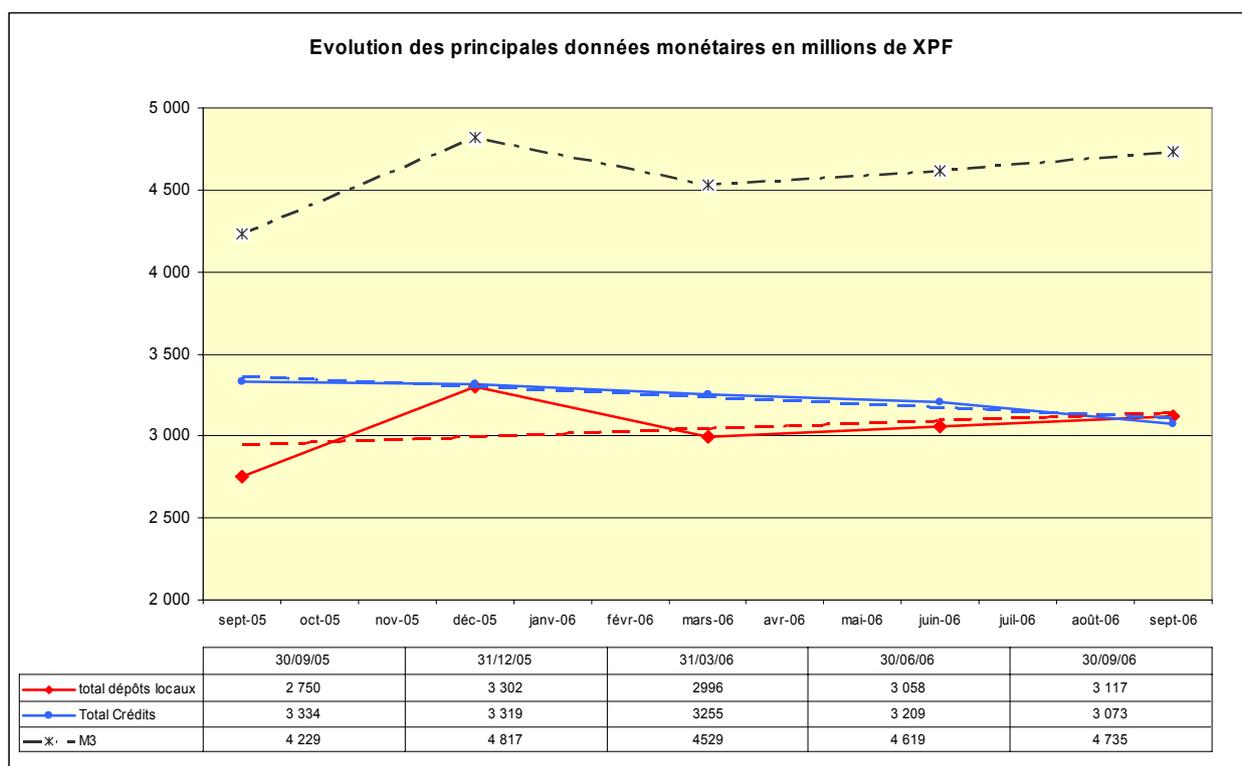
L'examen de la situation monétaire de Wallis et Futuna est basé sur l'analyse des données fournies par les établissements ayant un guichet sur le Territoire et qui sont donc soumis à déclaration auprès de l'IEOM. Pour les dépôts, sont concernés la banque locale et le Trésor public. Pour les crédits, seule la banque locale est concernée. L'analyse est affinée par la prise en compte des crédits distribués par les établissements installés hors de la zone d'émission de l'IEOM.

VUE GENERALE AU 30 SEPTEMBRE 2006

-**Les dépôts collectés et gérés localement** s'élèvent à 3 117 millions de XPF. Depuis le premier trimestre 2006, ils s'inscrivent en hausse et progressent de 15,5 % en un an.

-**L'encours des crédits** bancaires atteint un montant de 3 073 millions de XPF au 30 septembre 2006, en recul de - 4,2 % par rapport au trimestre précédent et de -7,8 % en glissement annuel.

-**La masse monétaire (M3)** a progressé de 2,5 % au cours du troisième trimestre pour atteindre 4 735 millions de XPF en fin de période. Cette tendance confirme la hausse observée au second trimestre. L'agrégat M1, composé des dépôts à vue et de la circulation fiduciaire (pièces et billets en circulation), accuse une hausse soutenue de 11,9 % en un an, avec un total de 3 925 millions de XPF.



nota : Les dépôts locaux cumulent ceux de la banque locale et du Trésor public.

Les crédits regroupent les concours consentis par la banque locale, l'AFD et la BEI.

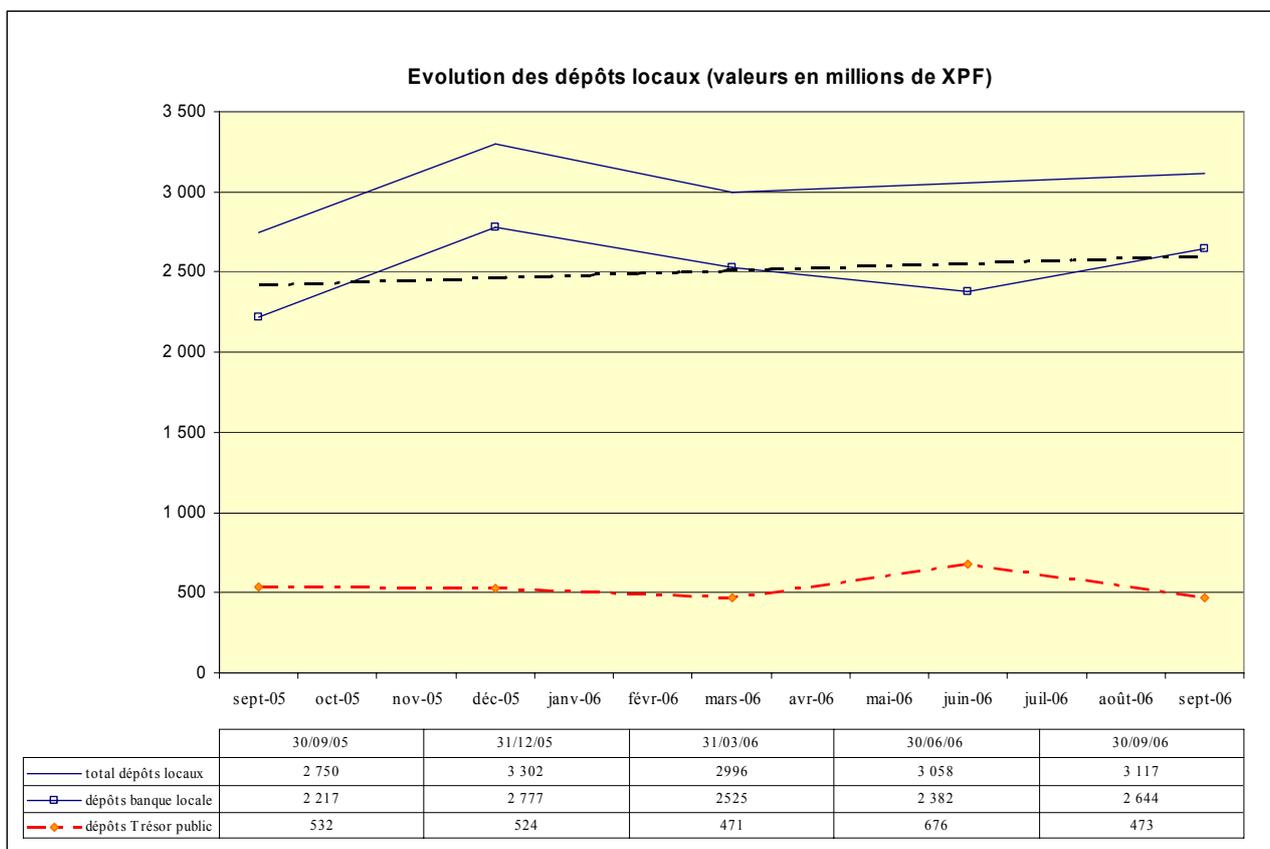
2.1 LES ACTIFS FINANCIERS

L'exiguïté du Territoire, la fermeture à terme de l'activité de "fonds particuliers" du Trésor et la faible diversité de l'offre bancaire induisent une réorientation de l'épargne au profit des établissements de Nouvelle-Calédonie et de métropole. Ce phénomène, favorisé par le développement de la gestion des comptes via Internet, est difficilement mesurable. Il perturbe l'analyse de l'évolution des dépôts sur le Territoire.

2.1.1 LES DEPOTS COLLECTES PAR LES ETABLISSEMENTS LOCAUX POUR LEUR PROPRE COMPTE AUPRES DE LA CLIENTELE NON FINANCIERE (TABLEAU I)

Les statistiques de l'IEOM ne tiennent pas compte des dépôts locaux de la CLR-CCPF (Caisse Locale de Retraites et Caisse de Compensation des Prestations Familiales) et du SPT (Services des Postes et Télécommunications) qui n'étaient pas déclarés par le Trésor car assimilés à des fonds publics hors zone d'émission.

Au troisième trimestre, l'encours des dépôts locaux poursuit la progression observée depuis le début de l'année. Il s'établit à 3 117 millions de XPF avec une hausse de 13,3 % en un an. Ce résultat est la conjugaison de la progression de 19,3 % des dépôts gérés par la banque locale et de la baisse de 11,3 % des dépôts gérés par le Trésor.



Dépôts à vue

Le total des dépôts à vue atteint 2 307 millions de XPF au 30 septembre 2006. Bien qu'en rythme trimestriel le montant se dégrade de 3,1 %, celui-ci connaît une hausse de 13,7 % en rythme annuel. L'encours collecté par le Trésor public, à fin septembre 2006, de 473 millions de XPF est en retrait de -11,3 % par rapport à la même période de l'année précédente alors que l'encours collecté par la banque locale, sur le même période, a progressé de 22,6 %.

La part des comptes à vue dans l'ensemble des dépôts reste prépondérante à 74 % contre 77,8 % trois mois auparavant.

en millions de XPF	30/09/2005	31/03/2006	30/06/2006	30/09/2006	variations en pourcentage		
	m-12	m-6	m-3	m	m/m-12	m/m-6	m/m-3
Dépôts à vue	2 029	2 229	2 380	2 307	13,7%	3,5%	- 3,1%
dont banque locale	1 496	1 758	1 704	1 834	22,6%	4,3%	7,6%
dont Trésor Public	533	471	676	473	-11,3%	0,4%	-30,0%
Comptes sur livrets	319	324	367	366	14,7%	13,0%	- 0,3%
dont banque locale	319	324	367	366	14,7%	13,0%	- 0,3%
dont Trésor Public	0	0	0	0	-	-	-
Autres placements liquides et à court terme	402	443	311	445	10,7%	0,5%	43,1%
Dépôts à terme	402	443	311	445	10,7%	0,5%	43,1%
Bons de caisse	0	0	0	0	-	-	-
Certificats de dépôts	0	0	0	0	-	-	-
Divers	0	0	0	0	-	-	-
dont banque locale	402	443	311	445	10,7%	0,5%	43,1%
dont Trésor Public	0	0	0	0	-	-	-
TOTAL DES DEPOTS INCLUS DANS M3	2 750	2 996	3 058	3 117	13,3%	4,0%	1,9%
dont banque locale	2 217	2 525	2 382	2 644	19,3%	4,7%	11,0%
Placements d'épargne à long terme collectés par la banque locale	0	0	0	0	-	-	-
Plans d'épargne logement	0	0	0	0	-	-	-
TOTAL DES DEPOTS LOCAUX	2 750	2 996	3 058	3 117	13,3%	4,0%	1,9%
dont banque locale	2 217	2 525	2 382	2 644	19,3%	4,7%	11,0%
dont Trésor Public	533	471	676	473	-11,3%	0,4%	-30,0%

part des dépôts à vue	75,25%	74,40%	77,83%	74,01%
part des comptes sur livrets	10,16%	10,81%	12,00%	11,74%
part des autres placements LCT	14,59%	14,79%	10,17%	14,28%

Comptes sur livrets

L'encours cumulé des comptes sur livrets géré par la banque locale s'établit à 366 millions de XPF au 30 septembre 2006. La baisse passagère observée ce trimestre (-0,3 %) ne remet pas en cause la tendance à la hausse de l'encours des comptes sur livrets enregistrée depuis un an (+14,7 %). Cependant, les montants collectés restent très faibles, 24 000 XPF par habitant, et révèlent une propension forte des ménages pour la consommation.

Dépôts à terme

Au 30 septembre 2006, l'encours des dépôts à terme atteint 445 millions de XPF, en progression de 43,1 % ce trimestre, confirmant l'augmentation observée depuis un an (+10,7 %).

2.1.2 L'ÉPARGNE COLLECTÉE LOCALEMENT ET GÉRÉE PAR DES INSTITUTIONS EXTERIEURES (TABLEAU II)

L'encours de l'épargne collectée localement et gérée hors zone d'émission est évalué à 4 159 millions de XPF au 30 septembre 2006 contre 4 186 millions de XPF au trimestre précédent (-0,6 %). Cet encours n'inclut pas l'épargne collectée par les compagnies d'assurance et par les établissements non représentés sur le Territoire. Par ailleurs, les données de la CLR-CCPF sont comprises dans nos statistiques mais celles-ci ne font pas l'objet d'une actualisation régulière par cet établissement.

Les placements liquides ou à court terme

Constitués des encours gérés par les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) monétaires et d'autres actifs financiers, les placements liquides et à court terme permettent à leur propriétaire de bénéficier d'une gestion déléguée et d'un portefeuille diversifié. Leur encours enregistre une baisse de 0,5 % au cours du troisième trimestre à 1.201 millions de XPF mais progresse de 0,3% en glissement annuel.

Les placements d'épargne à long terme

L'encours des placements d'épargne à long terme accuse une baisse de 0,7 % ce trimestre. Composés principalement des obligations et des OPCVM non monétaires, leur montant s'établit à 2 957 millions de XPF au 30 septembre 2006. Les actions, actifs financiers à risque, n'ont guère de succès et ne représentent que 0,8 % des placements d'épargne à long terme.

TABLEAU II
Épargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures (hors zone d'émission)

en millions de XPF	30/09/2005	31/03/2006	30/06/2006	30/09/2006	variations en pourcentage		
	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Placements liquides et à court terme	1 197	1 206	1 207	1 201	0,3%	- 0,5%	- 0,5%
OPCVM monétaires (<i>seult banque locale</i>)	160	169	170	164	2,5%	- 3,5%	- 3,5%
Autres placements (<i>Trésor Public</i>)	1 037	1 037	1 037	1 037	-	-	-
Placements d'épargne à long terme	2 664	2 931	2 979	2 957	11,0%	- 0,7%	- 0,7%
Actions	19	22	21	24	26,3%	14,3%	14,3%
Obligations	1 346	1 535	1 524	1 509	12,1%	- 1,0%	- 1,0%
OPCVM non monétaires	1 217	1 210	1 200	1 163	- 4,4%	- 3,1%	- 3,1%
Assurances-vie	83	163	234	261	214,5%	11,5%	11,5%
TOTAL DE L'ÉPARGNE GÉRÉE HZE	3 862	4 137	4 186	4 159	7,7%	- 0,6%	- 0,6%
<i>dont collectés par banques locales</i>	448	724	773	746	66,5%	- 3,5%	- 3,5%
<i>dont collectés par Trésor Public</i>	3 413	3 413	3 413	3 413	-	-	-

2.1.3 LES ACTIFS FINANCIERS PAR AGENTS ECONOMIQUES (TABLEAU III)

Dépôts collectés par les établissements de crédit locaux pour leur propre compte

Le total des actifs financiers collectés localement s'établit à 3 117 millions de XPF contre 2 750 millions de XPF un an auparavant (+13,3 %).

La répartition des actifs financiers par agent économique montre la prépondérance de la part détenue par les particuliers (44 %), suivie de celle des sociétés non financières (36 %). En troisième position, les autres agents résidents détiennent 15 % des actifs. Enfin, les entrepreneurs individuels constituent le plus faible pourcentage des détenteurs de dépôts locaux (5%).

En rythme annuel, la plus forte progression concerne les sociétés non financières dont l'encours des dépôts enregistre une hausse de 28,7 %. On note une relative stabilité de l'encours des dépôts des particuliers (+2,4 %) depuis septembre 2005.

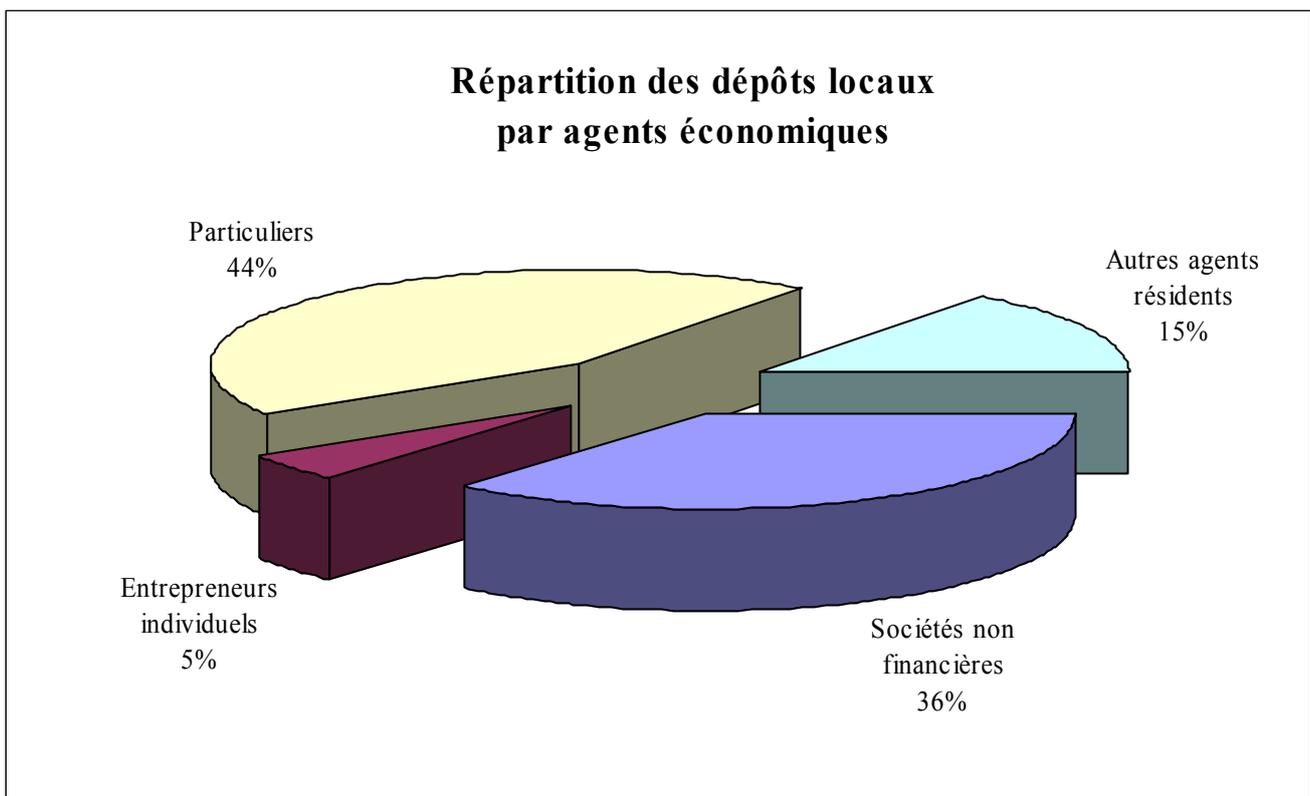


TABLEAU III
Dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte
Répartition par agent économique

<i>en millions de XPF</i>	30/09/2005		30/09/2006		m/m-12
	m	%	m	%	
Dépôts à vue	2029		2307		13,7%
Sociétés non financières	673	33,2%	945	41,0%	40,4%
Entrepreneurs individuels	113	5,6%	144	6,2%	27,4%
Particuliers	1038	51,2%	1028	44,6%	- 1,0%
Autres agents résidents	203	10,0%	188	8,1%	- 7,4%
Non résidents	1	-	2	0,1%	100,0%
Autres dépôts	721		810		12,3%
Sociétés non financières	208	28,8%	189	23,3%	- 9,1%
Entrepreneurs individuels	1	0,2%	2	0,2%	42,1%
Particuliers	309	42,8%	352	43,5%	14,0%
Autres agents résidents	201	27,9%	266	32,8%	32,3%
Non résidents	2	0,3%	1	0,1%	-69,4%
TOTAL DES DEPOTS LOCAUX (hors CDD)	2750		3117		13,3%
Sociétés non financières	881	32,0%	1134	36,4%	28,7%
Entrepreneurs individuels	115	4,2%	147	4,7%	27,8%
Particuliers	1347	49,0%	1380	44,3%	2,4%
Autres agents résidents	403	14,7%	455	14,6%	12,9%
Non résidents	3	0,1%	2	0,1%	-33,3%
Certificats de dépôts (CDD)	ND		ND		
TOTAL DES DEPOTS LOCAUX	2750		3117		13,3%

2.1.4 EPARGNE COLLECTEE PAR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT LOCAUX ET GEREE PAR DES INSTITUTIONS EXTERIEURES (DEPOTS HZE)

L'encours collecté par les institutions extérieures totalise 4 159 millions de XPF, en fin de troisième trimestre 2006, en progression de 7,7 % en rythme annuel.

Les dépôts des sociétés non financières s'affichent, à fin septembre 2006, à 190 millions de XPF en retrait de -13.6 % par rapport au trimestre précédent (220 millions de XPF), mais ont été multipliés par un facteur 4,9 par rapport à l'encours connu un an plus tôt (39 millions de XPF).

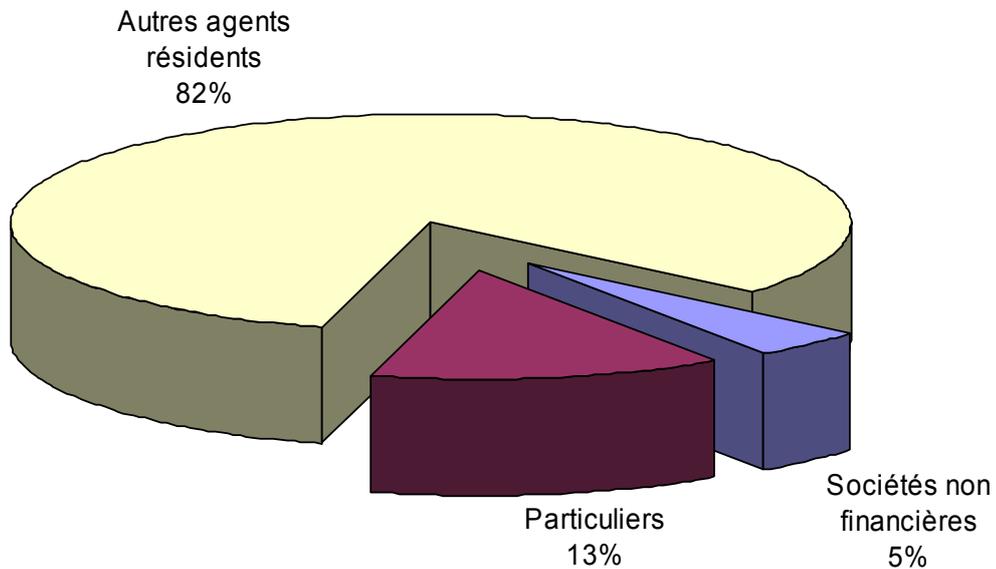
Les avoirs HZE des particuliers qui représentent 13,3 % du montant total de l'épargne gérée par les institutions extérieures progressent, en rythme annuel, de 35,7 % à 553 millions de XPF contre 409 millions de XPF précédemment.

Enfin, les avoirs des autres agents résidents (82,1% du total de l'épargne collectée) constitués pour la quasi-totalité par les avoirs de la Caisse locale de retraite (CLR-CCPF) gérés par la CDC restent stables à 3 413 millions de XPF.

Epargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures
Répartition par agent économique

<i>en millions de XPF</i>	30/09/2005		30/09/2006		m/m-12
	m-12	%	m	%	
TOTAL	3862		4186		8,4%
Sociétés non financières	39	1,0%	220	5,3%	463,6%
Entrepreneurs individuels	ND	-	ND	-	-
Particuliers	409	10,6%	553	13,2%	35,2%
Autres agents résidents	3413	88,4%	3413	81,5%	0,0%
Non résidents	ND	-	ND	-	-

Répartition des dépôts gérés hors de la zone d'émission



2.2 LES PASSIFS FINANCIERS

Cette partie concerne l'ensemble des prêts consentis aux agents économiques par les établissements de crédit et assimilés, situés à l'intérieur et hors de la zone d'émission et ayant une activité régulière sur le Territoire. Fin septembre, le total des passifs financiers s'élève à 3 073 millions de XPF contre 3 333 millions de XPF fin juin 2006.

2.2.1 LES CONCOURS ACCORDES PAR LES ETABLISSEMENTS SITUES DANS LA ZONE D'EMISSION (TABLEAU IV)

Dans la zone d'émission, les concours de caractère bancaire s'établissent à 1 271 millions de XPF. Ils s'inscrivent en baisse de 7,6 % par rapport au second trimestre. Sur ce total, les particuliers bénéficient de 81,7 % (953 millions de XPF) des crédits bancaires locaux, suivis des sociétés non financières 12,6 % (244 millions de XPF) et le solde (5,74 %) est recueilli par les entrepreneurs individuels (67 millions de XPF).

Au cours du troisième trimestre, les crédits de trésorerie (74,6 % du total de l'encours des crédits) accordés par la banque locale aux particuliers reculent de 2,4 % à 871 millions de XPF contre 892 millions de XPF le trimestre précédent.

Les crédits à l'équipement (4,5 % du total de l'encours des crédits) diminuent de 13,3 % à 52 millions de XPF contre 60 millions de XPF au cours du second trimestre. Cette faiblesse de l'encours des crédits de cette catégorie témoigne du peu de vitalité des entreprises et par conséquent de leurs investissements. Toutefois, il convient de préciser que beaucoup de chefs d'entreprises dont la structure financière de leur société est équilibrée arrivent à obtenir des banques calédoniennes voire métropolitaines des financements adaptés à leurs besoins.

Les crédits à l'habitat ne représentent que 6 % du total des concours bancaires de la zone d'émission. Ils progressent de 24,6 % par rapport au trimestre précédent à 71 millions de XPF contre 57 millions de XPF précédemment.

Les comptes ordinaires débiteurs (12,3 % du total de l'encours des crédits bancaires) sont en net retrait -39,2 % à 114 millions de XPF contre 237 millions de XPF le trimestre précédent, en raison du recul -41,3 % observé sur les concours accordés aux sociétés non financières.

Enfin, les créances douteuses nettes ne représentent qu'une fraction infime (1,2%) de l'encours des concours bancaires locaux.

TABLEAU IV
Concours de caractère bancaire
(Etablissements de crédit situés dans la zone d'émission)

30/09/2005 31/03/2006 30/06/2006 30/09/2006

<i>en millions de XPF</i>	m-12	m-6	m-3	m	m/m-12	m / m-6	m / m-3
Créances commerciales	–	–	–	–			
Crédits de trésorerie	898	877	892	871	-3,0%	-0,7%	-2,4%
Sociétés non financières	–	–	–	–			
Entrepreneurs individuels	–	–	–	–			
Particuliers	898	877	892	871	-3,0%	-0,7%	-2,4%
Autres agents résidents	–	–	–	–			
Non résidents	–	–	–	–			
Crédits à l'équipement	78	72	60	52	-33,3%	-27,8%	-13,3%
Sociétés non financières	48	32	23	15	-68,8%	-53,1%	-34,8%
Entrepreneurs individuels	30	40	36	37	23,3%	-7,5%	2,8%
Particuliers	–	–	–	–			
Autres agents résidents	–	–	–	–			
Non résidents	–	–	–	–			
Crédits à l'habitat	35	59	57	71	102,9%	20,3%	24,6%
Sociétés non financières	–	–	–	–			
Entrepreneurs individuels	2	1	1	15	650,0%	1400,0%	1400,0%
Particuliers	33	58	56	55	66,7%	-5,2%	-1,8%
Autres agents résidents	–	–	–	–			
Non résidents	–	–	–	–			
Comptes ordinaires débiteurs	135	163	237	144	6,7%	-11,7%	-39,2%
Sociétés non financières	107	140	213	125	16,8%	-10,7%	-41,3%
Entrepreneurs individuels	5	5	6	5	0,0%	0,0%	-16,7%
Particuliers	23	18	17	14	-39,1%	-22,2%	-17,6%
Autres agents résidents	–	–	–	–			
Non résidents	–	–	–	–			
Autres crédits	10	11	10	14	40,0%	27,3%	40,0%
Sociétés non financières	8	7	6	6	-25,0%	-14,3%	0,0%
Entrepreneurs individuels	2	4	4	8	300,0%	100,0%	100,0%
Particuliers	–	–	–	–			
Autres agents résidents	–	–	–	–			
Non résidents	–	–	–	–			
Créances douteuses nettes	15	16	19	14	-6,7%	-12,5%	-26,3%
Sociétés non financières	1	1	–	–	-100,0%	-100,0%	
Entrepreneurs individuels	1	1	2	1	0,0%	0,0%	-50,0%
Particuliers	13	14	17	13	0,0%	-7,1%	-23,5%
Autres agents résidents	–	–	–	–			
Non résidents	–	–	–	–			
TOTAL NET	1 170	1 198	1 275	1 167	-0,3%	-2,6%	-8,5%
Sociétés non financières	165	179	244	147	-10,9%	-17,9%	-39,8%
Entrepreneurs individuels	39	52	48	67	71,8%	28,8%	39,6%
Particuliers	967	967	983	953	-1,4%	-1,4%	-3,1%
Autres agents résidents	–	–	–	–			
Non résidents	–	–	–	–			
Provisions non ventilées	99	104	101	104	5,1%	0,0%	3,0%
TOTAL BRUT	1 269	1 302	1 376	1 271	0,2%	-2,4%	-7,6%

2.2.2 LES CONCOURS ACCORDES PAR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT INSTALLES HORS DE LA ZONE D'EMISSION (TABLEAU V)

A fin septembre 2006, l'encours des crédits hors zone d'émission s'établit à 1 802 millions de XPF, en retrait de 1,7 % en moyenne trimestrielle et de 12,7 % en rythme annuel. Sur ce total, deux catégories d'agents économiques totalisent 93,3 % des crédits distribués par les établissements hors zone d'émission, dont 66,3 % pour les particuliers et 26,9 % pour les autres agents résidents.

L'encours des crédits à l'habitat aux particuliers (hors créances douteuses) s'élève à 822 millions de XPF. Il est en diminution de 3,7 % par rapport au trimestre précédent et de 19,6 % en rythme annuel, en l'absence de nouvelles productions par le seul établissement financier à intervenir dans ce secteur, l'AFD.

Le montant total des crédits à l'équipement des autres agents résidents reste stable ce trimestre et atteint 486 millions de XPF. Le total des passifs financiers fait ressortir la prédominance des particuliers dont les crédits représentent 66 % de l'encours total.

PASSIFS FINANCIERS
TABLEAU V
Concours de caractère bancaire
(Etablissement de crédit situé hors zone d'émission)

<i>en millions de XPF</i>	30/19/2005	31/03/2006	30/06/2006	30/09/2006			
	m-12	m-6	m-3	m	m/m-12	m / m-6	m / m-3
Créances commerciales	-	-	-	-			
Crédits de trésorerie	-	-	-	-			
Crédits à l'équipement	573	560	530	486	-15,2%	-13,2%	-8,3%
Sociétés non financières	44	27	24	-			
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-			
Particuliers	-	21	20	-			
Autres agents résidents	528	512	486	486	- 8,0%	-5,1%	0,0%
Crédits à l'habitat	1 055	949	882	848	-19,6%	-10,6%	-3,9%
Sociétés non financières	3	3	2	2	-33,3%	-33,3%	0,0%
Entrepreneurs individuels	29	27	26	24	-17,2%	-11,1%	-7,7%
Particuliers	1 023	919	854	822	-19,6%	-10,6%	-3,7%
Autres agents résidents	-	-	-	-			
Créances douteuses nettes	419	444	422	427	1,9%	-3,8%	1,2%
Sociétés non financières	24	38	13	12	-50,0%	-68,4%	-7,7%
Entrepreneurs individuels	61	60	60	59	- 3,3%	-1,7%	-1,7%
Particuliers	335	346	349	356	6,3%	2,9%	2,0%
Autres agents résidents	-	-	-	-			
TOTAL NET	2 064	1 953	1 833	1 802	-12,7%	-7,7%	-1,7%
Sociétés non financières	71	68	39	36	-49,3%	-47,1%	-7,7%
Entrepreneurs individuels	90	88	86	83	- 7,8%	-5,7%	-3,5%
Particuliers	1 375	1 286	1 222	1 196	-13,0%	-7,0%	-2,1%
Autres agents résidents	528	512	486	486	- 8,0%	-5,1%	0,0%
Provisions non ventilées	-	-	-	-			
TOTAL BRUT	2 064	1 953	1 833	1 802	-12,7%	-7,7%	-1,7%

2.2.3 L'ENSEMBLE DES CONCOURS DE CARACTERE BANCAIRE ACCORDES SUR LA PLACE (TABLEAU IV + V)

L'encours des crédits accordés par les établissements de crédits, hors zone et dans la zone d'émission, s'affiche à 3 073 millions de XPF, en retrait de -4,2 % par rapport au trimestre précédent et de -7,8 % en rythme annuel.

Sur ce total, près de 70 % des crédits sont attribués à des particuliers, ce qui constitue une des caractéristiques des financements bancaires locaux. Au 30 septembre 2006, ils s'affichaient à 2 149 millions de XPF contre 2 205 millions de XPF au second trimestre, soit une baisse de 2,5 %. Du fait de la spécificité signalée ci-dessus, l'encours des créances douteuses nettes pour les particuliers portant essentiellement sur les crédits à l'habitat, s'affiche à 369 millions de XPF, soit 84 % du total des créances douteuses nettes.

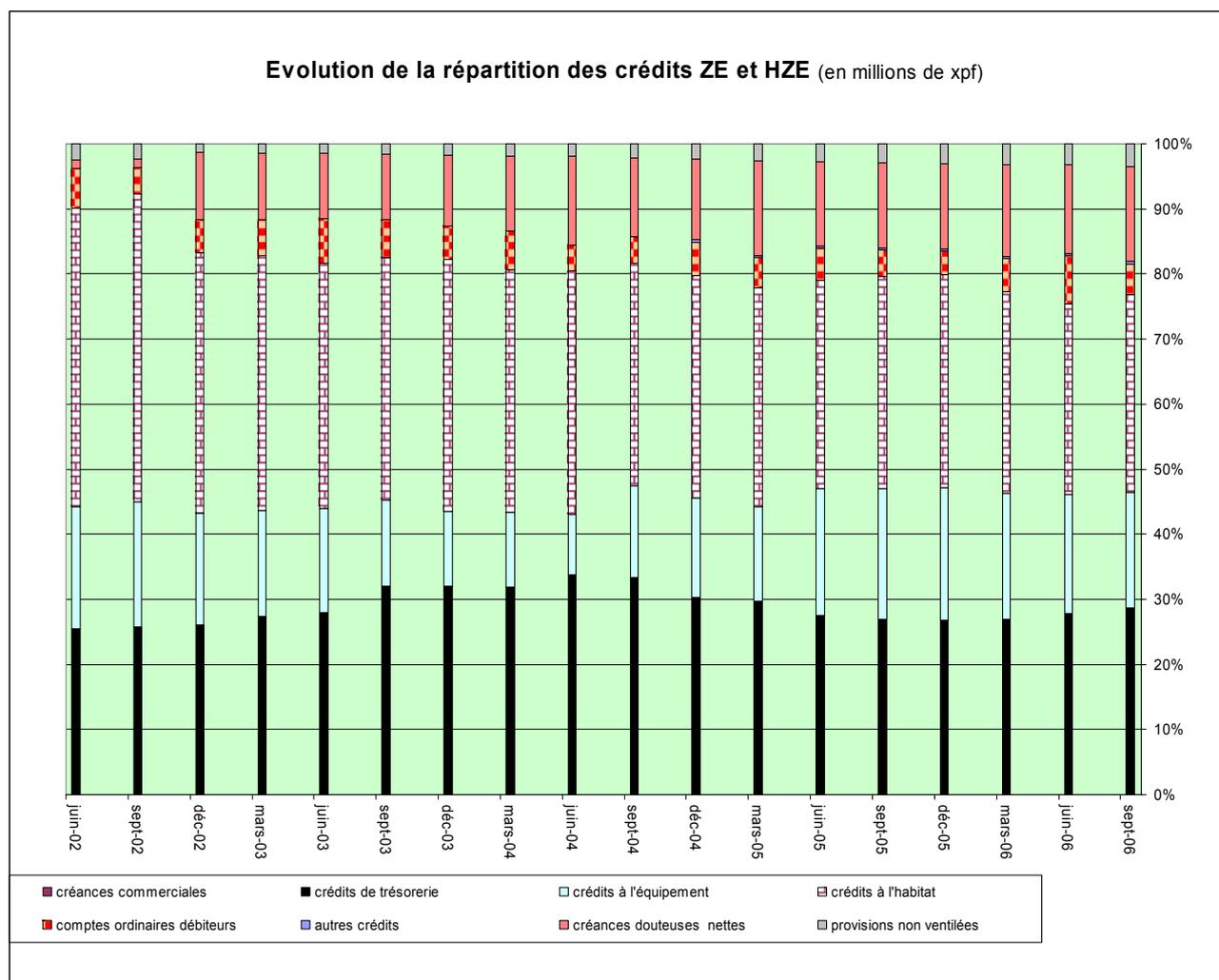
Il convient de souligner, ce trimestre, la forte baisse des encours de crédits des sociétés non financières, qui passent de 283 à 183 millions de XPF (-35,3 %) en ligne avec la tendance annuelle (-22,5 %) observée. Cette baisse s'explique par le fait que les crédits accordés à cette catégorie d'agents économiques le sont essentiellement sous forme de comptes ordinaires débiteurs (68 %). Or l'encours de ces derniers a enregistré un recul de -41,3 % au cours de troisième trimestre.

Le passif financier des entrepreneurs individuels de 150 millions de XPF, à la fin du troisième trimestre, en hausse de +11,9 % en rythme trimestriel et de +16,3 % en moyenne annuelle, se répartit en crédits à l'équipement (24,7 %), crédits à l'habitat (26 %) et pour près de 40 % sous forme de créances douteuses.

TABLEAU IV+V
Concours de caractère bancaire
 (Toutes zones d'émission confondues)

	30/09/2005	31/03/2006	30/06/2006	30/09/2006			
<i>en millions de XPF</i>	m-12	m-6	m-3	m	m/m-12	m / m-6	m / m-3
Créances commerciales	-	-	-	-			
Crédits de trésorerie	898	877	892	871	- 3,0%	- 0,7%	- 2,4%
Sociétés non financières	-	-	-	-			
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-			
Particuliers	898	877	892	871	- 3,0%	- 0,7%	- 2,4%
Autres agents résidents	-	-	-	-			
Crédits à l'équipement	651	632	590	538	-17,4%	-14,9%	- 8,8%
Sociétés non financières	92	59	47	15	-83,7%	-74,6%	-68,1%
Entrepreneurs individuels	30	40	36	37	23,3%	- 7,5%	2,8%
Particuliers	-	21	20	-	-	-	-
Autres agents résidents	528	512	486	486	- 8,0%	- 5,1%	-
Crédits à l'habitat	1 090	1 008	939	919	-15,7%	- 8,8%	- 2,1%
Sociétés non financières	3	3	2	2	-33,3%	-33,3%	-
Entrepreneurs individuels	31	28	27	39	25,8%	39,3%	44,4%
Particuliers	1 056	977	910	877	-17,0%	-10,2%	- 3,6%
Autres agents résidents	-	-	-	-			
Comptes ordinaires débiteurs	135	163	237	144	6,7%	-11,7%	-39,2%
Sociétés non financières	107	140	213	125	16,8%	-10,7%	-41,3%
Entrepreneurs individuels	5	5	6	5	-	-	-16,7%
Particuliers	23	18	17	17	-26,1%	- 5,6%	-
Autres agents résidents	-	-	-	-			
Autres crédits	10	11	10	14	40,0%	27,3%	40,0%
Sociétés non financières	8	7	6	6	-25,0%	-14,3%	-
Entrepreneurs individuels	2	4	4	8	300,0%	100,0%	100,0%
Particuliers	-	-	-	-			
Autres agents résidents	-	-	-	-			
Créances douteuses nettes	434	460	441	441	1,6%	- 4,1%	-
Sociétés non financières	25	39	13	12	-52,0%	-69,2%	- 7,7%
Entrepreneurs individuels	62	61	62	60	- 3,2%	- 1,6%	- 3,2%
Particuliers	348	360	366	369	6,0%	2,5%	0,8%
Autres agents résidents	-	-	-	-			
TOTAL NET	3 234	3 151	3 108	2 969	- 8,2%	- 5,8%	- 4,5%
Sociétés non financières	236	247	283	183	-22,5%	-25,9%	-35,3%
Entrepreneurs individuels	129	140	134	150	16,3%	7,1%	11,9%
Particuliers	2 342	2 253	2 205	2 149	- 8,2%	- 4,6%	- 2,5%
Autres agents résidents	528	512	486	486	- 8,0%	- 5,1%	-
Provisions non ventilées	99	104	101	104	5,1%	-	3,0%
TOTAL BRUT	3 333	3 255	3 209	3 073	- 7,8%	- 5,6%	- 4,2%

L'évolution des crédits émis dans la zone et hors zone d'émission accuse une tendance à la baisse depuis 2002, l'encours brut s'affichant à 3,07 milliards de XPF. La structure des crédits de la zone d'émission (ZE) et hors zone d'émission (HZE) a légèrement évolué depuis 2001. On observe une progression sensible des créances douteuses liée essentiellement aux concours à l'habitat dont le volume s'est contracté sur la période faute de nouvelles productions depuis fin 2004.



2.3 LA MASSE MONETAIRE (M3) ET SES CONTREPARTIES

2.3.1 LA MASSE MONETAIRE (TABLEAU VI)

Au 30 septembre 2006, la masse monétaire M3 s'établit à 4 735 millions de XPF, en hausse de +2,5 % en rythme trimestriel, et de +12 % en moyenne annuelle.

L'agrégat M1 s'affiche à 3 925 millions de XPF, en léger recul (-0,4%) ce trimestre par rapport au précédent, mais en progression de +11,9 % en rythme annuel. Cette évolution a été fortement marquée par celle des dépôts à vue dont l'encours de 2 307 millions de XPF à fin septembre 2006 est en retrait de 3,1 % par rapport au trimestre précédent, mais en progression de +13,7 % en moyenne annuelle. En revanche, l'autre composante de M1, la circulation fiduciaire, essentiellement sous forme de billets, progresse de +3,7 % ce trimestre à 1 618 millions de XPF contre 1 479 millions de XPF un an auparavant.

L'agrégat M2-M1, composé des comptes sur livrets, s'établit à 366 millions de XPF, stable par rapport au second trimestre (-0,3 %) mais en hausse de +14,7 % en rythme annuel.

L'agrégat M3-M2, composé des dépôts à terme, s'affiche à 445 millions de XPF, en progression sensible (+43,1 %) par rapport au second trimestre et + 10,7 % en rythme annuel.

COMPOSANTES DE LA MASSE MONETAIRE A WALLIS ET FUTUNA

30/09/2005 31/03/2006 30/06/2006 30/09/2006

variations en pourcentage

	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
M1							
Circulation fiduciaire	1 479	1 533	1 561	1 618	9,4%	5,5%	3,7%
- Billets	1 481	1 535	1 563	1 620	9,4%	5,5%	3,6%
- Pièces	- 2	- 2	- 2	- 2	-	-	-
Dépôts à vue	2 029	2 229	2 380	2 307	13,7%	3,5%	- 3,1%
- Banque(s)	1 446	1 758	1 704	1 834	26,8%	4,3%	7,6%
- SPT							
- Trésor public	532	471	676	473	-11,1%	0,4%	-30,0%
Total M1	3 508	3 762	3 941	3 925	11,9%	4,3%	- 0,4%
M2 - M1	319	324	367	366	14,7%	13,0%	- 0,3%
Comptes sur livrets	319	324	367	366	14,7%	13,0%	- 0,3%
Comptes d'épargne logement							
Total M2	3 827	4 086	4 308	4 291	12,1%	5,0%	- 0,4%
M3 - M2	402	443	311	445	10,7%	0,5%	43,1%
Dépôts à terme	402	443	311	445	10,7%	0,5%	43,1%
- Banque(s)	402	443	311	445	10,7%	0,5%	43,1%
- SPT							
- Trésor public	-	-	-	-			
Bons	-	-	-	-			
Certificats de dépôt	-	-	-	-			
Total M3	4 229	4 529	4 619	4 735	12,0%	4,5%	2,5%

2.3.2 LES CONTREPARTIES DE LA MASSE MONETAIRE (TABLEAU VII)

Les contreparties de la masse monétaire s'établissent à 4 736 millions de XPF, au 30 septembre 2006, en progression de +2,5 % par rapport au trimestre précédent. Les avoirs hors zone d'émission de l'IEOM s'inscrivent en baisse à 1 846 millions de XPF (-17,2 % ce trimestre) et représentent 54 % du total de M3.

La position extérieure nette du système bancaire local, égale à la différence entre les avoirs hors zone d'émission des établissements de crédit locaux et les engagements hors zone d'émission de ces mêmes établissements, progresse de 20,3 % ce trimestre pour atteindre 1 924 millions de XPF. Cette progression s'explique par un accroissement des avoirs des établissements de crédit locaux (+17 %) alors que leurs engagements sur la même période ont diminué de -4,5 %. Corrigée des avoirs du Trésor public, la position extérieure s'établit à 2 348 millions de XPF (+ 5 % en rythme trimestriel).

CONTREPARTIES DE LA MASSE MONETAIRE A WALLIS ET FUTUNA							
	30/09/2005	30/06/2005	30/06/2006	30/09/2006			
	m-12	m-6	m-3	m	m/m-12	m / m-6	m / m-3
Avoirs hors zone d'émission	3 731	4 421	4 075	4 005	7,3%	- 9,4%	- 1,7%
- Institut d'émission	2 053	2 428	2 229	1 846	-10,1%	-24,0%	-17,2%
- Etablissements de crédit locaux (*)	1 678	1 993	1 846	2 159	28,7%	8,3%	17,0%
Créances sur le Trésor public	486	405	637	424	-12,8%	4,7%	-33,4%
Concours sur ressources monétaires	10	- 297	- 93	307	2970,0%	-203,4%	-430,1%
- Concours de caractère bancaire des EC locaux	1 270	1 311	1 393	1 280	0,8%	- 2,4%	- 8,1%
- Ressources non monétaires des EC locaux (à déduire)	1 259	1 608	1 486	973	-22,7%	-39,5%	-34,5%
- Excédents des capitaux propres sur les valeurs immobilisées	570	556	566	570	-	2,5%	0,7%
- Provisions sur créances douteuses	99	104	101	104	5,1%	-	3,0%
- Engagements hors zone d'émission (*)	235	238	246	235	-	- 1,3%	- 4,5%
- Epargne contractuelle	-	-	-	-	-	-	-
- Divers	355	711	573	64	-82,0%	-91,0%	-88,8%
Total	4 227	4 529	4 619	4 736	12,0%	4,6%	2,5%
(*) Position extérieure nette du système bancaire local :	1 443	1 755	1 600	1 924	33,3%	9,6%	20,3%
Position extérieure nette corrigée des avoirs du Trésor public	1 929	2 160	2 237	2 348	21,7%	8,7%	5,0%

La position extérieure nette du système bancaire local résulte de la différence entre les avoirs hors zone d'émission des établissements de crédit locaux et les engagements hors zone d'émission de ces mêmes établissements.

2.4 L'EQUILIBRE EMPLOIS/RESSOURCES DES EC LOCAUX (TABLEAU VIII)

La position extérieure nette des établissements de crédit se renforce en passant de fin juin à fin septembre, de 52 % à 58 % du total des emplois. Ce phénomène s'exerce au détriment des crédits bruts qui ne représentent plus que 39 % du total des emplois contre 45 % le trimestre précédent.

La composition des ressources se caractérise, ce trimestre, par le renforcement de la part des dépôts collectés, qui s'établissent à 79 % contre 76 % trois mois auparavant, au détriment du financement sur ressources propres, en retrait de 2 points.

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 30 septembre 2005					
Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	1 270	46%	Dépôts collectés (- encaisses)	2 192	80%
Réserves obligatoires	74	3%	Financement sur ressources propres *	669	24%
Réserves libres	-		Excédent des op. diverses des EC	-128	-5%
(-) position extérieure nette des EC	1 444	52%	Réescote	ND	-
TOTAL DES EMPLOIS	2 788	100%	TOTAL DES RESSOURCES	2 733	100%

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 30 juin 2006					
Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	1 393	45%	Dépôts collectés (- encaisses)	2 347	76%
Réserves obligatoires	91	3%	Financement sur ressources propres *	668	22%
Réserves libres	-		Excédent des op. diverses des EC	68	2%
(-) position extérieure nette des EC	1 599	52%	Réescote	ND	-
TOTAL DES EMPLOIS	3 083	100%	TOTAL DES RESSOURCES	3 083	100%

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 30 septembre 2006					
Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	1 280	39%	Dépôts collectés (- encaisses)	2 587	79%
Réserves obligatoires	89	3%	Financement sur ressources propres *	674	20%
Réserves libres	-		Excédent des op. diverses des EC	33	1%
(-) position extérieure nette des EC	1 924	58%	Réescote	ND	-
TOTAL DES EMPLOIS	3 293	100%	TOTAL DES RESSOURCES	3 293	100%

(*) Financement sur ressources propres = (Fonds propres + provisions sur créances douteuses - valeurs immobilisées)

2.5 RAPPEL DES TAUX

2.5.1 LE TAUX D'INTERET LEGAL

Le taux d'intérêt légal est défini par la Loi n°89-421 du 23 juin 1989 comme « égal, pour l'année considérée, à la moyenne arithmétique des douze dernières moyennes mensuelles des taux de rendement actuariel des adjudications de bons du Trésor à taux fixe à treize semaines ». Il sert notamment de référence pour le calcul des intérêts moratoires en cas de dégrèvement d'impôts, de liquidation judiciaire ou pour le calcul des intérêts de retard pour défaut de paiement des obligations cautionnées à la date de leur échéance.

Par décret n° 2006-117 du 31 janvier 2006, le taux d'intérêt légal pour l'année 2006 a été fixé à 2,11 %.

En %	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Taux d'intérêt légal	8,4	5,82	6,65	3,87	3,36	3,47	2,74	4,26	4,26	3,29	2,27	2,05	2,11

2.5.2 LES TAUX D'INTERVENTION DE L'IEOM AU 30 SEPTEMBRE 2006

	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicables
taux de la facilité de dépôt	09/08/2006	2,00%	
taux de réescompte des crédits aux entreprises	06/06/2006	2,00%	5,00%
taux de réescompte des prêts bancaires au logement	01/08/1996	3,00%	6,35 % à 6,80 % (Taux SGFGAS depuis le 01/10/2006)
taux de la facilité de prêt marginal	09/08/2006	4,00%	
taux de l'escompte de chèques	09/08/2006	4,00%	

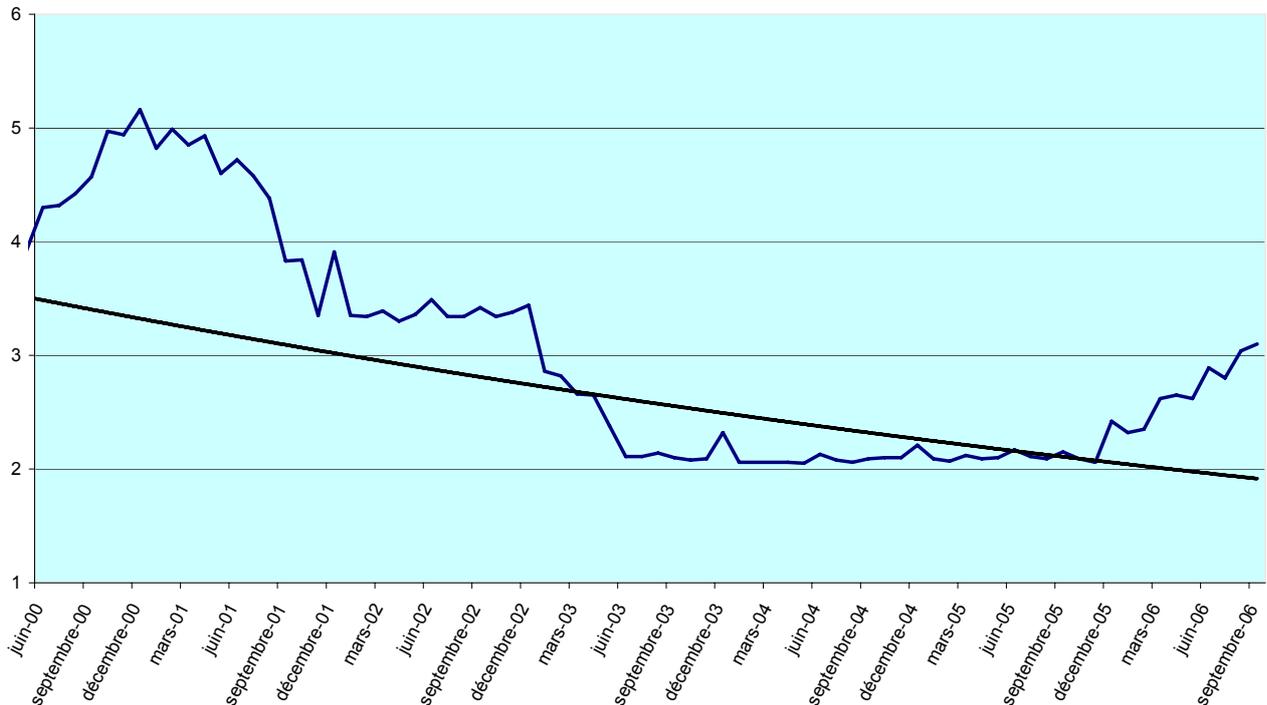
2.5.3 LES TAUX DU MARCHE

Le taux de base bancaire

Le taux de base bancaire métropolitain est de 6,60 % depuis le 15 octobre 2001. Le taux de base bancaire reste inchangé depuis le 1^{er} avril 2006 et s'établit à 8,4 %.

Le taux moyen mensuel du marché monétaire

T4M



TEMPE: moyenne mensuelle de l'EONIA

EONIA: Euro OverNight Index Average

2.5.4 LES TAUX D'USURE

Est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (T.E.G.) excède, au moment où il est consenti, le taux de l'usure publié en application de l'article 1er de la loi n°66-1010 du 28 décembre 1996.

TAUX DE L'USURE (seuils applicables à partir du 1er octobre 2006)			
Crédits aux particuliers	seuil de l'usure	Crédits aux entreprises	seuil de l'usure
Prêts immobiliers		Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	10,49%
Prêts à taux fixe	6,16%		
Prêts à taux variable	5,73%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux variable	6,17%
Prêts relais	6,03%		
Autres prêts		Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux fixe	6,51%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 181 920 XPF	20,53%		
Découverts en comptes, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant supérieur à 181 920 XPF	18,81%	Découverts en comptes (commission de plus fort découvert exclue)	14,00%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur à 181 920 XPF	8,53%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	8,81%

3. LES MISSIONS DE L'IEOM

L'Institut d'Emission d'Outre-mer (IEOM) a été créé par la loi n°66-948 du 22 décembre 1966. Il exerce son activité dans les Territoires d'Outre-Mer français du Pacifique, où il remplit les missions de banque centrale :

L'émission des signes monétaires : l'IEOM émet ses propres billets et pièces, libellés en franc CFP⁽¹⁾ (code ISO XPF), monnaie ayant cours légal dans les Territoires d'outre-mer. Sa parité a été fixée le 1^{er} janvier 1960 à 100 XPF = 5,50 FRF (ou 1 FRF = 18,1818 XPF). Depuis le 1^{er} janvier 1999, la parité du franc pacifique est définie par rapport à l'Euro (1.000 XPF = 8,38 Euros). L'IEOM met en circulation des billets d'une valeur faciale de 10.000, 5.000, 1.000 et 500 XPF et des pièces de 100, 50, 20, 10, 5, 2 et 1 XPF.

Les opérations de compensation interbancaire : la chambre de compensation de Wallis et Futuna a été ouverte en janvier 1999. Auparavant, les établissements locaux étaient représentés au sein de la Chambre de compensation de Nouvelle-Calédonie, qui traitait aussi les opérations concernant Wallis et Futuna. Les chambres de compensation ont pour objet d'assurer entre les établissements participants le règlement par compensation des remises réciproques de diverses valeurs telles que les chèques, les virements et les effets. Le solde résultant de la compensation est inscrit au compte de chaque participant tenu par l'IEOM.

Depuis le 1^{er} octobre 1995, l'Institut d'Emission d'Outre-Mer a mis en place un système de **cotation des entreprises**. La cotation est une mesure de la solvabilité à court terme d'une entreprise. Elle détermine l'éligibilité d'un crédit aux mécanismes de refinancement de l'Institut d'émission.

Le refinancement des établissements de crédit, notamment au moyen du **réescompte des crédits bancaires** consentis aux entreprises qui présentent une situation financière équilibrée. Ce dispositif permet aux entreprises de bénéficier, dans certaines conditions⁽²⁾, de crédits à taux réduits.

Les services rendus à la communauté bancaire (recensement des risques, centralisation des incidents de paiement sur chèques ou autres valeurs, élaboration des statistiques monétaires...).

3.1 L'EMISSION DES SIGNES MONETAIRES

L'émission nette des « pièces et billets » par l'IEOM s'établit à 1 725 millions de XPF au 30 septembre 2006 contre 1 637 millions au 30 juin 2006. L'émission nette de pièces s'est traduite par un retrait de la circulation fiduciaire pour un montant de 1 306 milliers de XPF.

<i>en milliers de XPF</i>	30-sept-05	30-juin-06	30-sept-06
Billets	1 551 150	1 637 211	1 726 326
Pièces	-989	-2 008	-1 306
Total	1 550 161	1 633 203	1 725 020

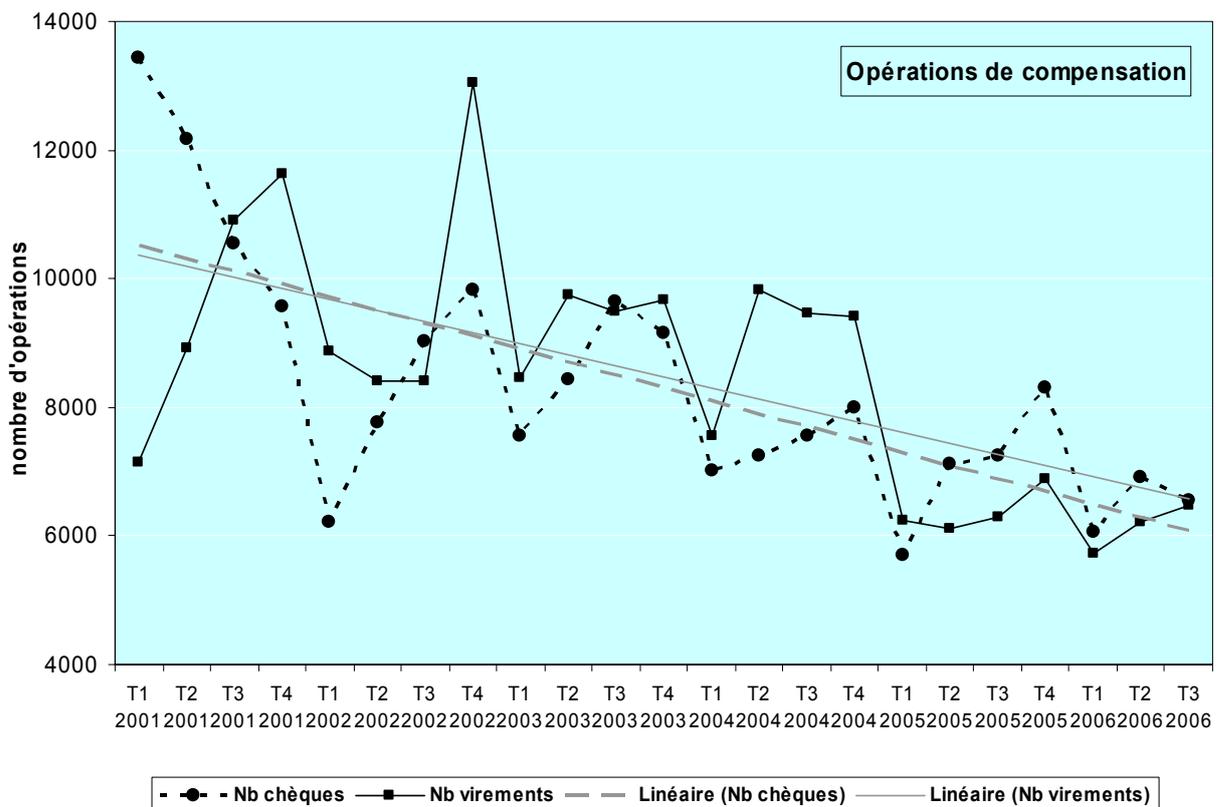
(1) CFP: Change Franc Pacifique.

(2) Tous les secteurs économiques marchands sont éligibles au réescompte à Wallis et Futuna.

3.2 LES OPERATIONS DE COMPENSATION INTERBANCAIRE

Le tableau ci-après indique le nombre de valeurs et les montants traités entre le Trésor et la banque locale. Au 30 septembre 2006, le total des opérations s'établit à 13 047 pour un montant égal à 1 601 millions de XPF. L'évolution trimestrielle se caractérise par une baisse de 0,8 % du nombre d'opérations et une hausse de 9,8 % du montant total, reflétant une hausse de la valeur moyenne.

Périodes	3ème trimestre 2005	2nd trimestre 2006	3ème trimestre 2006	Variation 3T06/3T05	Variation 3T06/2T06
Nb chèques	7 258	6 919	6 560	-9,6%	-5,2%
Montant	501 456 679	687 041 205	586 732 515	17,0%	-14,6%
Nb Virements	6 287	6 228	6 487	3,2%	4,2%
Montant	1 042 012 539	770 567 781	1 014 387 528	-2,7%	31,6%
Total opérations	13 545	13 147	13 047	-3,7%	-0,8%
Montant total	1 543 469 218	1 457 608 986	1 601 120 043	3,7%	9,8%



Publication gratuite : 50 tirages

Directeur de publication :

M. Alain VIENNEY

Responsable de la rédaction p.i :

M. Raymond COFFRE

Editeur:

IEOM - Etablissement Public
BP G5 Mata'Utu
98600 UVEA
Territoire des îles Wallis et Futuna

Tel : 72 25 05

Fax : 72 20 03

Mail : ieomwf@wallis.co.nc

Achévé d'imprimé le 20 décembre 2006